

Le Service de la Traversée

On nous informe qu'une compagnie sérieuse est en instance auprès du Conseil de ville pour prendre à sa charge le contrat de la traversée et nous donner un excellent service entre Trois-Rivières et la rive sud. D'après les détails que nous avons pu avoir, le projet de cette compagnie privée serait de mettre tout de suite deux bateaux en activité afin d'assurer un transport plus fréquent et plus régulier; le but des promoteurs serait de remplacer le service défectueux, inefficace et incomplet que nous donne actuellement la Corporation, par un service de premier ordre, et à meilleur marché.

Si une pareille proposition est réellement faite au Conseil de ville, et que les promoteurs présentent des garanties sérieuses de crédit et de bonne foi, nous estimons que le public pensera avec nous qu'il n'y a pas lieu d'hésiter. Si une compagnie privée, après avoir bien examiné la situation, croit pouvoir réaliser des profits, tout en donnant à la ville un service de traversée excellent, alors que celui que la Corporation nous impose est notoirement insuffisant, et cela même de l'avis des Commissaires des Utilités Publiques, encore une fois, il ne devrait pas y avoir à hésiter. Que la ville passe à une compagnie sérieuse la charge de nous assurer enfin un bon service de communication entre les deux rives de notre fleuve. Il est plus que temps de mettre un terme à une situation ridicule et désastreuse pour nos meilleurs intérêts.

La Commission des Services Publics entendait lundi la plainte formulée par le comté de Nicolet contre notre service de la traversée. La preuve faite a été présentée par les maires de plusieurs paroisses de la rive sud; le préfet du comté de Nicolet représentait les intérêts de ses administrés. La preuve du délabrement complet du service n'a été faite qu'en partie, les Commissaires déclarant qu'ils en avaient assez, et qu'ils n'avaient pas besoin d'en entendre davantage pour conclure que les communications entre Ste-Angele et Trois-Rivières n'étaient pas ce qu'elles devraient être.

Des témoins déclarèrent à la Commission qu'ils avaient dû attendre des heures et des heures avant de pouvoir prendre place sur le Progrès. L'un d'eux arriva un jour aux Trois-Rivières avec de la viande chauffée; il avait dû attendre son tour sur le quai de Ste-Angele, en plein soleil, de sept heures à dix heures du matin; il souffrit de ce fait une perte considérable. D'autres témoins se plaignent à la Commission que des gens, pressés de retourner du côté sud, ont été obligés de coucher aux Trois-Rivières. Des autres ont dû attendre des heures avant de pouvoir traverser. Un dimanche soir, raconte le maire de Ste-Angele, un M. De-Varennes et le secrétaire de l'hon. Caron furent obligés de passer de six heures du soir à 11.15 heures sur le quai à attendre leur tour de prendre passage à bord du traversier. A tous ces faits prouvés devant la Commission nous pourrions en ajouter une infinité d'autres également lamentables.

La délégation du comté de Nicolet rappelle aussi à la Commission des Services Publics que le Progrès n'a pas un engin de force suffisante; le bateau passeur actuel qui est un vaisseau de 242 tonnes n'a pas un moteur plus fort que ne l'était celui du vieux "Glacial" d'un tonnage de 125. C'est-à-dire que l'ancien traversier pouvait disposer d'une force en rapport avec son propre tonnage alors que le Progrès, dont les dimensions sont doubles, n'a que l'engin qui pouvait convenir au Glacial. Nous avons pour notre part, attiré dans le temps l'attention du Conseil sur cette anomalie, mais sans grand succès.

Les plaignants se proposaient de faire entendre encore un grand nombre d'autres témoins, mais le président de la Commission déclara que la preuve faite suffisait à établir le bien-fondé de la plainte contre le service de la traversée. Les commissaires demandent au capitaine si cela serait préférable d'avoir un moteur plus puissant sur le Progrès, ou encore d'avoir deux traversiers. Le capitaine dit que cela voudrait mieux d'avoir un plus gros bateau. Il reconnaît aussi que deux bateaux pourraient donner un meilleur service, mais il fait cette réflexion que la paye ne serait pas aussi bonne.

Le président de la Commission, M. Beaudry, dit ici que le service est loin d'être satisfaisant, et que la Commission a reçu à ce sujet un grand nombre de plaintes, dont une, en particulier, de l'Association des Manufacturiers canadiens. L'enquête établit que le service de la traversée a occasionné des déficits de 1914 à 1921, mais que depuis cette date il y a surplus. L'an dernier le bénéfice fut de vingt mille piastres. Là-dessus le représentant de la cité rappelle les sacrifices que la corporation s'est imposés pour maintenir un service de traversée et prétend qu'il ne serait pas juste d'imposer à la ville une nouvelle dette de cent mille piastres et se trouver dans une position désastreuse précisément au moment où elle commence à retirer des revenus.

Cependant, les Commissaires ne paraissent pas s'émouvoir de cette protestation et le président Beaudry déclare que c'est justement ce que redoute l'avocat de la ville qui va arriver si l'on ne s'occupe pas de l'amélioration de la situation actuelle.

L'enquête nous apprend aussi que le présent traversier ne peut accommoder plus que 18 voitures. Or ceci est notoirement insuffisant. Il nous faudrait un bateau de double capacité, ou mieux deux bateaux, pouvant assurer un service régulier de toutes les demi-heures. On trouve aussi que le prix de passage est exorbitant. Il devrait être réduit tant pour les passagers que pour les voitures. Bref, c'est un système nouveau et perfectionné qu'il nous faudrait pour assurer à notre ville un accès de communication de premier ordre. Si la ville des Trois-Rivières n'est pas en mesure de nous donner le service complet qu'il nous faut, que la ville charge de ce soin une compagnie privée capable d'en assumer toutes les responsabilités.

Joseph Barnard.

LE GATEAU DES ROIS

La nouvelle composition que notre artiste Canadien M. Edmond-J. Massicotte vient de publier à l'approche des fêtes, est une autre scène de mœurs dont l'inspiration heureuse est bien caractéristique. Nous assurons cette fois au repas de famille qui est de tradition le jour de l'Épiphanie. Il y a là autour de la table de François Mahéu, des figures qui sont bien de chez-nous, mais le personnage en vedette est cette brave Clémentine, la servante de famille, qui vient triomphalement porter sur la table le "Traditionnel Gâteau des Rois". C'est le titre que porte la dernière production de l'un de nos artistes canadiens le mieux inspiré des choses d'autrefois; de ces choses qui tendent malheureusement à tomber dans l'oubli.

La description que nous fait de cette œuvre M. Albert Laberge nous remet en mémoire des situations que nous avons plaisir à revivir lorsque par hasard nous les avons une fois vécues. Nous sommes ici chez François Mahéu qui réunit à sa table les parents, les voisins et les intimes. Il y a là le vieux Magloire, le patriarche, le père de famille, et sa vieille. La femme de François s'apprête à prendre place avec ses invités. Elle soulève dans ses bras son "petit dernier". Sur la nappe de toile blanche s'étend un copieux menu. Et voici que Clémentine, la bonne de la maison, brunnète de vingt ans qui a mis un tablier pour protéger sa robe des dimanches s'avance épanouie avec le gâteau des Rois.

Et la description de cette œuvre de Edmond Massicotte se termine par cette juste réflexion: "Heureux jour, heureuse époque, heureuses gens. Ces honnêtes habitants goûtent les joies simples de la famille. Ils ignorent la mode américaine de nos grandes villes de célébrer nos fêtes religieuses par de bruyants festins dans les-hôtels. Leur modeste table, leur humble foyer leur suffisent. Braves campagnards de ma race, je vous aime et je vous admire!"

Comme cadeau de fête, la dernière œuvre de Edmond Massicotte est tout indiquée à ceux qui veulent faire de belles et patriotiques étrennes.

Joseph Barnard.

Les Pincées

Le gouvernement italien veut habituer le peuple à remplacer le macaroni par la pomme de terre. Il ne réussira pas à rendre populaire cet intéressant légume, tant qu'il n'en découvrira pas une sorte que l'on puisse enrouler autour de la fourchette.

Le Docteur Petroff, de Bucharest, dit qu'il a pu isoler un germe du typhus. Ce germe solitaire s'enroule tellement en son isolement, qu'il aimait correspondre avec quelque microbe des oreillons ou de la fièvre jaune.

On a découvert, dans la vallée de Trebbia, en Italie, une vieille cité ensevelie. L'on attend un décret de Mussolini avertissant que toute personne surprise à ensevelir une cité italienne sera sévèrement punie.

SAGE CONSEIL

Une jeune fille, revenant d'une soirée, dit, toute heureuse, à sa mère: "Maman, n'est-ce pas? Eh bien! m'a-t-on dit que j'étais la jeune fille la plus charmante qu'il ait rencontrée. Dois-je l'inviter à veiller?" "Non, ma fille, laisse-le sous cette première impression." LE PINCEUR

L'ALLEMAGNE LIBRE DU CONTROLE MILITAIRE

Genève, 13.—Une entente complète par laquelle le contrôle militaire interallié sur l'Allemagne cessera, a été obtenue hier au cours d'une réunion du Conseil de la Ligue des Nations.

M. Briand, ministre des Affaires Étrangères de France, et le Dr Stresemann, ministre des affaires Étrangères d'Allemagne, ont annoncé qu'un accord avait été réalisé. M. Briand a ajouté que personnellement, il était très satisfait.

LE RAPPORT OFFICIEL

Genève, 13.—Le rapport officiel suivant a été publié hier à la suite de l'accord convenant de retirer le contrôle militaire interallié de l'Allemagne:

"Au cours d'une séance tenue aujourd'hui à Genève entre les représentants des gouvernements de l'Allemagne, de la Belgique, de la France, de la Grande Bretagne, de l'Italie et du Japon, au sujet des questions encore pendantes devant la commission de contrôle militaire interalliée et le Conseil des Ambassadeurs, il a été reconnu en premier lieu avec satisfaction que sur plus de cent questions qui les divisaient au mois de juin 1925 au sujet de l'exécution des clauses militaires, navales et aériennes du traité de Versailles, un accord avait été obtenu sur une majorité.

"Deux questions seulement restent encore en évidence. Il est donc permis d'espérer qu'un accord amical sur ces questions sera aussi possible.

"Dans ces circonstances, une entente a été conclue et les négociations diplomatiques seront continuées devant le Conseil des Ambassadeurs sur les questions des fortifications et du matériel de guerre. De nouvelles propositions seront faites dans le but de hâter le progrès de la discussion et de faciliter ses conclusions.

"En attendant ce règlement tout travail sur les fortifications en question devra cesser sans préjudice au droit de chaque partie de maintenir son point de vue légal. La commission militaire interalliée se retirera de l'Allemagne le 31 janvier 1927, et à partir de cette date l'article 213 du traité sera appliqué suivant les conditions posées par le Conseil de la Ligue des Nations (L'article 213 déclare qu'après longtemps que le présent traité sera en vigueur, l'Allemagne s'engage à faciliter la poursuite de toute enquête que le Conseil de la Ligue des Nations jugera nécessaire.)

UNE ENCYCLIQUE DE SA SAINTETE PIE XI

SUR LA TRES DURE CONDITION DU CATHOLICISME AU MEXIQUE.

A nos vénérables Frères: patriarches, primats, archevêques, évêques et autres Ordinaires des lieux, en paix et communion avec le Siège Apostolique.

PIE XI, PAPE

Salut et bénédiction apostolique.

Au milieu des injustices et des afflictions qui frappent le catholicisme au Mexique, il ne reste plus à espérer ni à attendre de soulagement si ce n'est "d'un secours spécial de la miséricorde divine". Nous l'avons déclaré, à la fin de l'année dernière dans Notre allocution aux cardinaux réunis en Consistoire. Conformément à Notre pensée et Nos vœux plusieurs fois manifestés, vous n'avez point tardé à prier les fidèles confiés à votre sollicitude d'offrir d'instantes supplications au divin Fondateur de l'Église, afin d'obtenir de lui le remède à un tel déluge de maux. Au tel déluge de maux, disons-Nous puisque Nos fils très chers du Mexique ont subi et subissent encore de dures vexations de la part d'autres de Nos enfants, déshérités de la milice du Christ et ennemis de leur Père commun.

Si, aux premiers temps de l'Église et plus tard, les catholiques ont été en butte à de pires atrocités nulle part et jamais peut-être, au mépris et en violation des droits de Dieu et de l'Église, une faible minorité n'a établi, sous le couvert d'une certaine légalité qui veut en excuser l'arbitraire, de si habiles dispositifs pour enchaîner absolument la liberté du plus grand nombre, sans égard à l'amitié entre citoyens, sans leur compte des gloires ancestrales.

Nous ne voyons pas manquer de vous exprimer à tous et à tous les fidèles le témoignage solennel de Notre reconnaissance: non pour les prières publiques ou privées, ordonnées et offertes à cette intention. Ces prières, si utilement entreprises, il importe grandement de ne pas les interrompre et même de les continuer avec plus d'ardeur. Il n'est pas, en effet, au pouvoir des mortels de changer l'esprit et le cœur de ceux semblables et de diriger ou d'adapter les temps et les événements à la bien de la société humaine: c'est l'œuvre de la Providence divine qui, seule, peut fixer une limite infranchissable à de pareilles vexations.

LA LOI CALLES DE JUILLET 1925.

Malgré les conseils de paix donnés par les pasteurs, malgré la patience sans bornes du clergé et du peuple, il fallut perdre tout espoir de sauvegarder le calme et la paix. La loi promulguée le 2 juillet de cette année par le président de la République ravit à l'Église dans ces contrées, presque tout vestige de liberté. L'exercice du sacré ministère est empêché à tel point que des peines très sévères le frappent comme s'il s'agissait d'un crime capital. Cet abus scandaleux de l'autorité publique nous cause une douleur si vive qu'on ne peut se l'imaginer. Tout homme qui vénère comme il le doit Dieu, Notre Créateur et Notre Rédempteur, tout chrétien qui veut obéir aux commandements de Notre Sainte Mère l'Église, doit y être considéré comme un criminel, un malfaiteur; il doit être exclu du droit commun, il mérite la prison en compagnie des scélérats. Oh! comme elle convient à ces législateurs, la parole adressée par Notre-Seigneur Jésus-Christ aux princes des Juifs: "Voici venues votre heure et la puissance des ténébres." (Luc XXII, 53)

L'une de ces lois, toute récente, vient s'ajouter à une autre plus ancienne, bien moins pour l'interpréter comme ils le prétendent, que pour l'aggraver et la rendre bien plus intolérable. Le président de la République et ses ministres présentent à tel point l'exécution de l'une et de l'autre qu'ils ne laissent aucun gouverneur d'État, aucun magistrat ni aucun chef militaire s'abstenir de persécuter les catholiques. A la persécution s'ajoute l'insulte; on attaque l'Église auprès du peuple par d'impudents mensonges dans les assemblées publiques, tandis que les moqueries et les injures conviennent la voix des nôtres jaloux de réfuter ces calomnies, ou bien dans les journaux hostiles à la doctrine et à l'action catholique. Au

début, les catholiques purent, dans leurs journaux, exposer la vérité, combattre le mensonge et assurer ainsi une certaine défense de l'Église, maintenant, ces citoyens au patriotisme ardent n'ont plus le droit d'élever même une vaine plainte en faveur de la foi ancestrale et du culte divin. Mais Nous, dans toute la conscience de Notre charge apostolique, vénérables Frères, Nous criions; que l'union catholique tout entier apprenne de la bouche du Père commun d'une part la tyrannie haineuse de nos ennemis, de l'autre le courage et la constance héroïques des évêques, des prêtres, des familles religieuses et des laïques.

LE PAPE EN DENONCE SOLENNELLEMENT LES INJUSTICES ET LES ATROCITES.

Prêtres et religieux d'origine étrangère sont expulsés; les écoles qui donnaient l'instruction chrétienne aux enfants, fermées parce qu'elles portent un nom religieux ou possèdent une image ou une statue sainte; on ferme aussi en masse Séminaires, écoles, hôpitaux, couvents et annexes des églises. Dans presque toutes les villes ou États, on fixe et réduit au minimum le nombre des prêtres chargés du ministère sacré, et encore ne pourront-ils remplir leurs fonctions que s'ils sont inscrits près de l'autorité civile ou en reçoivent la permission. En certains États on impose à l'exercice du ministère des conditions qui feraient rire, si la question n'était si douloureuse; obligation pour le prêtre d'avoir tel âge, mariage civil, baptême uniquement dans l'eau courante. Dans l'un des États de la Confédération il a été décidé que, sur son territoire, il n'y aurait pas plus d'un évêque, et Nous savons que pour ce motif deux évêques durent quitter leur diocèse pour l'exil. Contraints à cet acte par les circonstances, plusieurs évêques se sont éloignés de leur siège épiscopal; d'autres sont déferés aux tribunaux; plusieurs arrêtés, et ceux qui restent, menacés de l'être. Tous les Mexicains qui se dévouent à l'éducation des enfants et de la jeunesse ou qui exercent une charge publique ont été requis de répondre s'ils étaient au côté du président de la République et s'ils approuvaient la guerre menée contre la religion catholique; pour ne pas subir de révocation, ils furent contraints de prendre part avec les soldats et les ouvriers à un cortège ordonné par la Fédération socialiste appelée Section ouvrière du Mexique. Cette manifestation, qui se déroula le même jour à Mexico et dans les autres villes et que marquèrent des harangues impies adressées au peuple avait pour but de charger l'Église d'outrages et d'offrir au président et à son œuvre les applaudissements et les ovations des manifestants. L'arbitraire et la cruauté de nos ennemis ne s'arrêtèrent pas là. Les personnes, hommes et femmes, qui prirent la défense de la religion et de l'Église de vive voix ou en distribuant des tracts et journaux, furent appelées en justice et jetées en prison. En prison aussi des Chantres entiers de chapelles, parmi lesquels des vieillards et des infirmes portés, sur une civière; aux carrefours et sur les places publiques, devant les églises, des prêtres et des fidèles tombèrent cruellement assassinés. Plaise à Dieu que les auteurs responsables de tels crimes viennent enfin à résipiscence et recourent dans les larmes de la pénitence à la miséricorde divine; c'est cette vengeance si noble, Nous en sommes persuadés, que Nos fils injustement massacrés demandent à Dieu pour leurs assassins.

(à suivre)

Un Appel au Public

Un bon nombre de procès-verbaux des réunions des Conférences St-Vincent de Paul dans notre ville se trouvent éparpillés un peu partout dans les familles privées. Il est probable qu'on n'y attache pas d'importance. Ce sont des documents précieux pour la société. Ceux qui en auraient en leur possession sont priés de les remettre à Mre Charles Bourgeois, C.R., président des Conférences, à son bureau, rue St-Joseph.

LA JEUNE FILLE D'AUJOURD'HUI

(Conférence d'un homme d'expérience)

Lors du Premier Congrès Pédagogique d'Enseignement Ménager, organisé par les Dames de la Congrégation à l'École Normale de St-Pascal de Kamouraska, M. l'abbé P. Perrier, Curé du St-Enfant-Jésus du Mile-End (Montréal) a donné une remarquable conférence, que nous nous faisons un plaisir de reproduire ici au plus grand profit de nos nombreuses lectrices.

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs. Le programme me prescrit de vous dire "ce qu'il faut à la jeune fille d'aujourd'hui." Permettez-moi, sans phrase, j'en prie immédiatement dans mon sujet, puisque le mot d'ordre de ce congrès inscrit sur nos insignes, est bien catégorique: Res, non verba. Laissez-moi tout de même la liberté de vous dire: "ce qu'il ne faut pas à la jeune fille d'aujourd'hui," avant de vous démontrer ce que doit être la personnalité d'une jeune fille moderne.

Ce qu'il ne faut pas à la jeune fille d'aujourd'hui, c'est le gargonisme. C'est une maladie à la mode. Toutes n'en meurent pas, mais beaucoup en sont frappées. La théorie des petites oies blanches n'est plus; et l'on peut craindre de voir nos jeunes filles devenir des garçons manqués et mal élevés. Elles se ressent les cheveux comme des hommes, racourent en haut et en bas des robes déjà courtes, quand elles ne les troquent pas dans les sports par la culotte. Elles fument, renversées en un fauteuil, comme des hommes; elles parlent comme de jeunes collégiens émancipés. Elles jouent aux cartes et doivent comme les hommes. Dans leur désir d'être "dans le mouvement," elles oublient ce mot profond et délicat de Pie XI, soucieux, comme l'était saint Paul, de la dignité de la femme et du rôle qu'elle doit jouer dans la société: "Il faut qu'une femme soit élégante et distinguée pour charmer, c'est son rôle. Mais dès qu'elle commence à perdre le sens du convenable, elle commence aussi à perdre de son charme et à cesser de plaire."

Vos jeunes filles, en se masculinisant, rompent les lois de l'harmonie qui doivent présider à l'évolution de leur personnalité. "De même que les cheveux trop courts font saillir le nez et les traits, ôtent au visage les charmes féminins, sans pour cela le rendre viril, de même le volonte de l'âme neuve enlevée, les délicatesses de retenue parties, les manières inquiètes fondus, il n'y a plus de charme de l'âme, et bien proche pour la vertu est le danger."

C'est que des allures on passe vite à un état d'esprit masculin, à ce que l'on appelle d'un vilain mot, parait-il, "la mentalité" masculine. Il est des jeunes filles qui s'empoisonnent cérébralement par des lectures malsaines, pour faire comme les hommes. Elles oublient que l'homme propre ne lit pas tout ce qui lui tombe sous la main, qu'il n'y a pas deux codes de morale, l'un pour l'homme et l'autre pour la femme. On se crée une âme où la pensée et l'imagination se plaisent en des raffinements troubles qui gagnent le cœur et l'atrophient. Les mœurs sont bien près de sombrer.

Il est un autre malaise moderne, qui menace la jeune fille d'aujourd'hui, c'est l'indépendance mal entendue et sans frein. Ah! si elle voulait s'emanciper des modes indécentes ou grotesques, du snobisme qui lui fait craindre de passer "pour être en retard" ou trop style "grand-mère," ce serait superbe. Mais non. Elle s'emancipe des traditions sérieuses et nécessaires. "Pour vivre sa vie," elle échappe à l'influence familiale, méprise même parfois l'autorité des parents. Sous le prétexte que chacun est libre de penser et d'agir à sa guise, on se façonne une âme prête à toutes les concessions, à toutes les compromissions. Il faut être large d'esprit et tolérant comme un homme; et alors de la théorie on passe à la pratique du laisser-aller, du laisser-dire, du laisser-faire.

Tout conspire pour procurer à la jeune fille cette indépendance malsaine. Elle quitte la maison paternelle pour le travail parfois nécessaire, c'est son gagne-pain. D'au-

tres fois, c'est une force centrifuge qui la précipite hors du foyer et de la surveillance des parents. C'est un engrenage sans arrêts de visites, de thé, de voyages ou de promenades en automobile, de parties de plaisir ou de danses lascives. Déjà, la jeune fille moderne est exposée à une camaraderie déplorable. Et que l'on ne dise pas que l'usage la tolère. L'usage ne changera pas le cœur des jeunes gens. Il ne rend pas l'imagination moins inflammable.

II
Éducatrices, vous avez une grande tâche à accomplir contre cette invasion du gargonisme et de l'indépendance; et vous cherchez un programme de vie pour la jeune fille d'aujourd'hui? Que lui faut-il?

Il lui faut une personnalité féminine. Il faut rendre la jeune fille capable de penser, de vouloir, de se déterminer, de se gouverner autrement que par la routine, le snobisme et la servile imitation de l'homme. Toute éducation combine trois mouvements, un qui réprime, l'autre qui donne l'impulsion, le troisième qui dirige cette impulsion et la canalise où il faut. Dans la culture de la personnalité, il faut redresser ce qui est tortueux, mais aussi développer l'énergie la plus possible dans son sens propre, le laisser être lui, s'appliquer à ce qu'il le soit bien; puis diriger sa volonté, lui apprendre à s'orienter et à garder ensuite cette orientation. Songez à former des esprits au lieu de communiquer des connaissances; formez des caractères en inculquant des habitudes qui rendent facile la pratique de la vertu. Cette éducation est nécessaire aux femmes comme aux hommes. Pour mener sa vie dans la société moderne, dans la famille, la femme a besoin de toute son intelligence, de toute sa volonté. La destinée qui l'attend est au moins aussi rude que celle de l'homme, et comporte autant d'énergie, de vaillance, de sang-froid et de raison.

N'est-elle pas associée, par la sympathie, à la vie de son mari, de ses fils? Elle doit être prête à affronter pour les siens et pour elle-même toutes les situations. Il suit de là qu'on ne saurait trop cultiver sa raison et affermir son caractère. "Apprenez donc à bien penser, disait Pascal, voilà le principe de la morale." Ne croyez-vous pas que l'on forme des femmes frivoles par une éducation exclusivement littéraire et artistique, et encore éducation parfois très superficielle?

Pour que l'éducation devienne plus positive, ne pourrait-on pas donner un temps moins limité à l'étude des sciences et de l'économie domestique? Nous donnerons aux jeunes filles l'occasion d'observer, de chercher, de trouver, d'ordonner. Cet enseignement habituerait la femme à voir, à préciser, à chercher la vérité exacte, et à appliquer dans la vie, avec conscience et discipline, les données qu'elle saura vraies.

Vous tenez un congrès d'enseignement ménager. Je vous en félicite. Vous savez que l'application des sciences naturelles joue un très grand rôle dans la vie, surtout dans celle d'une femme, si souvent aux prises, dans la famille et la société entière, avec les accidents, les maladies, les imprévus de toute sorte. La jeune fille doit comprendre qu'il n'est rien de petit dans l'ordre naturel et que souvent pareille ignorance peut entraîner de terribles conséquences.

Cette étude des sciences naturelles est un puissant remède contre la légèreté d'esprit des jeunes filles, contre l'excessive sentimentalité des rêveries vaines, qui font

(Suite à la page 3)

LA PAROISSE DE SAINT-BARNADE

Nous commençons aujourd'hui, dans une autre page, la publication de notes historiques sur la paroisse de Saint-Barnabé.

Ces notes, que nous empruntons à notre confrère l'"Echo de St-Justin," sont fort intéressantes et nous remercions sincèrement l'ami qui nous les a transmises.

Cette histoire de nos paroisses canadiennes est pleine d'enseignements, un bel hommage à l'énergie de nos braves cultivateurs et un vivant témoignage de leur foi.

COURRIERS DE NOS CORRESPONDANTS DE LA REGION

ST-MARC de SHAWINIGAN

FETE DE L'IMMACULEE-CONCEPTION

Réception des Enfants de Marie

La fête de l'Immaculée-Conception a été célébrée avec beaucoup d'éclat à St-Marc de Shawinigan. Pendant la grand-messe solennelle du matin il y a eu de beaux chants. A l'offertoire un cantique à Marie-Immaculée par la chorale du collège.

Le soir à la place des vépres, il y a eu une solennelle réception d'une quarantaine d'élèves du couvent dans la Congrégation des Enfants de Marie. La cérémonie débuta par une procession de toutes les élèves qui chantaient pendant tout le parcours un beau cantique à Marie sous forme de litanies. La statue de la Sainte-Vierge, magnifiquement décorée, était portée par quatre des dignitaires des Enfants de Marie accompagnées de quatre autres petites filles portant chacune une gerbe de lis et de roses naturels.

Cette procession fut suivie d'un sermon de circonstance par M. l'abbé Meunier. Il développa les trois grandes vertus de Marie: le lis de la pureté, la rose de la charité, la violette de l'humilité. Après le sermon, les Aspirantes s'approchèrent de la sainte table et M. l'abbé Paquin fit la cérémonie de réception qui fut suivie d'une exhortation à la Sainte-Vierge par une des nouvelles reçues.

Il y eut ensuite un salut solennel du St-Sacrement pendant lequel les élèves du Couvent firent les frais du chant. Des solos furent très bien rendus par Mlles M.-Ange Boucher, Alma Fréchette et Marie-Laure Lefebvre.

Une quête fut faite par Mlles Germaine Masicotte et Annette St-Onge.

Le résultat a dépassé toutes les espérances: auditoire attentif et nombreux (salle comble, soit environ 400 personnes, à chacune des 4 représentations); interprétation vraiment remarquable, par la distinction des manières, la sincérité et l'émotion dans les personnages, par l'harmonie, la pureté et l'expression des voix dans les chants. Il faut noter que tous les éléments, qui ont pris part à ces scènes dramatiques et musicales, étaient chez nous: nous pouvons nous en féliciter, et en aimer d'autant plus notre florissante paroisse.

La première eut lieu le soir de la Ste-Catherine: les demoiselles institutrices avaient tenu à honorer ainsi la patronne des "jeunes filles" (elle subit le martyre en effet à la fleur de l'âge). Elles ont bien rendu le touchant drame familial "La meilleure Part" dont l'auteur, Claude Dupont, se cache sous le voile d'une religieuse ursuline des Trois-Rivières. Il se dégage de ce drame, de sublimes leçons de respect filial, de dévouement à l'éducation, et surtout de défiance à l'endroit de l'américanisme corrompu et d'attachement à notre petite patrie et à ses précieuses traditions.

La Meilleure Part—Drame

Distribution des rôles—
Hélène, institutrice..... Rachel Baril
Marguerite, sa sœur..... Marguerite Veillette
Mme Bertin, leur mère..... Brigitte Nobert
Mme Belleville..... Marguerite Cossette
Mme Simard..... Cécile Nobert
Angéline Dupré..... Claire Cossette
Rita Jolicoeur..... Marie Trudel
Jeannette Bellehumeur..... Hortense Ayotte
Mme Pilon, maîtresse de pension..... Blanche Cossette
Mme Rioux, maîtresse de pension..... Clotilde Cossette
(Ballade de la Bergerette, musique de G.-E. P.)..... Alma Jacob.

Déclamation
"Les deux factures"..... Dionel Drouin
Chant par la Chorale des Enfants de Marie:
1) Duo, "Dors mon enfant," musique de G.-E. P.
2) Duo, "La route des moissons," musique de G.-E. P.
Chanson champêtre "La ferme de Beauvoir," de Nadaud..... M. Romuald-D. Cossette
Duos de piano, "Les Dames de Séville," Donizetti
"Marche américaine" Widor
Mlles F. et R. Trudel.

En la fête joyeuse de l'Immaculée-Conception, les hommes, à leur tour, nous ont mis en gaieté, avec une très drôle comédie, dont voici la distribution des rôles:

Figaro—Comédie

Figaro, barbier..... Alvaro Hamelin
Baudru, fabricant de montarde, client..... Romuald-D. Cossette
Beudoiseau, artiste, client..... Roméo Hamelin
Commureau, cantonnier, ennemi..... François Drouin
Un agent de police..... Emile Baril

A la suite, déclamations et chants nous firent passer par toute la gamme des bons sentiments:

Déclamations:
1) "Une enfant qui veut être prêtre"..... Marguerite Veillette
2) "Les dames à l'église"..... Marguerite Veillette
3) "Un costume de bal changé pour un voile"..... Rachel Baril
4) "Une bonne action"..... Gérard Bordeleau
5) "La poule et la fermière"..... Hortense Ayotte

Chant
1) "O Bienheureux," chœur à 3 voix, de Mendelssohn..... par la Chorale des Enfants de Marie.
2) "Bonsoir, maman," duo de Tosti—G.-E. P..... par la Chorale des Enfants de Marie.
3) "L'adieu des oiseaux," duo de Mendelssohn par Mlles Trudel, O. Canada

Tous les figurants méritent des éloges pour les succès qui ont couronné leur entreprise, dans ces agréables fêtes de la grande famille paroissiale.

VITRINES (Show-Case) de toutes sortes, neuf et de seconde main, en vente chez

Nap. E. Godin

Négociant en Gros
12, Rue Des Forges, Trois-Rivières
SPECIALITE: — Tabacs, Pipes Cigares, Biscuits, Sucreries Chocolats, Jouets, Poupées et Articles de fantaisie.

SAINT-TITE

Cinq jeunes filles de St-Tite entrent au Couvent.

Cinq jeunes filles de la ville et de la paroisse de St-Tite, anciennes élèves du Couvent de notre ville viennent de dire adieu à leurs familles pour entrer au Noviciat des Révérendes Sœurs de la Providence, à Montréal. Ces jeunes filles sont: Mlles Germaine et Rosée Prévost, Mélina Allard, Yvonne Jacob et Georgette Boivin.

En délégation.

MM. J.-A. Cambay, Grand Chevalier; Arthur Gosselin, député grand Chevalier et J.-T. Gravel, secrétaire-financier de notre conseil local des Chevaliers de Colomb ont passé la fin de semaine à La Tuque pour assister, comme délégués officiels de notre conseil à la convention des officiers des conseils de district tenue sous la présidence du député de District M. l'avocat Belleau, de La Tuque.

Pour Noël.

A la messe de Noël on chantera la Messe Harmonisée du Second Ton avec accompagnement d'orgue et de l'Orchestre des Chevaliers de Colomb, ainsi qu'un magnifique programme de chant incluant les vieux airs de Noël à la messe de l'aurore, sous la direction du maître de chapelle M. l'avocat J.-A. Cambay.

Belle cérémonie au Couvent.

A l'occasion de la fête de l'Immaculée-Conception il y eut dans la chapelle du Couvent des Révérendes Sœurs de la Providence une belle cérémonie religieuse présidée par M. le curé H. LeBlanc. Il y eut réception d'un nombre important d'élèves dans les Confréries des Enfants de Marie, Enfants de Jésus et Anges Gardiens.

En l'église paroissiale la Chorale des jeunes filles de la paroisse fit les frais du chant à la messe de 8 heures: l'orgue était tenu par Mlle Antoinette Dostigny. A la grand-messe un magnifique programme de chant fut exécuté sous la direction de M. J.-A. Cambay par la chorale de St-Tite.

Prochaine partie de carte.

On nous annonce pour le 16 décembre prochain un grand whist-concert sous les auspices des Chevaliers de Colomb, dans la grande salle du Collège.

Courrier de Grand'Mère

Les Quilles à Grand'Mère

Notre équipe locale des Chevaliers de Colomb, de la Ligue des Villes-Sœurs a administré une raclée en règle à leurs adversaires du Shawinigan Bowling Club en les blanchissant dans trois superbes parties jouées en notre ville chez M. Lam, rou. Du commencement à la fin des trois parties, nos gars eurent la victoire facile et se sont révélés, ce soir-là de véritables champions. Ces trois victoires consécutives mettent nos gars en deuxième position dans la position des joueurs à date dans la Ligue des Villes-Sœurs.

Salois fut le seul joueur, chez les visiteurs, qui réussit à compter 500 points ou plus dans les trois parties, alors que chez nos joueurs Duguay compta 549 et Emile Roy en enregistra 515. Nos joueurs vainquirent leurs adversaires par de fortes avances dans chaque partie, gagnant la première avec 99 points de marge, la deuxième avec 79 et la troisième avec 75 points, leur

CHARBONNERIE

ST-LAURENT LIMITEE

EDOUARD BUREAU, PRESIDENT

Charbon anthracite, bitumineux, Coke et Charbon de Soute.
Gros et Détail
LIVRAISON A DOMICILE

101, rue du Fleuve

Téléphone: Bureau et Entrepr.: 427

donnant un total de 253 points pour les trois parties. Ce fut Duguay qui enregistra le plus gros score individuel dans une partie alors qu'il put compter 203 points. Il fut suivi de près par Salois, des visiteurs, qui compta 194, puis de Emile Roy qui enregistra 188. Nos Chevaliers s'affirment pour de bon dans la Ligue des Villes-Sœurs et nous ne serions pas surpris que nos gars se classent premiers de la Ligue, d'ici la fin de la saison du train que vont les choses, avec les succès continus qu'ils encaissent depuis quelque temps.

Nous donnons ci-dessous le "standing" de la Ligue des Villes-Sœurs, à date:—

St-Maurice	15 3 833
Chev. de Colomb	12 9 571
Victoria	9 9 500
Shawinigan	7 11 388
St-Marc	2 13 133

Nous donnons également ci-dessous le sommaire des parties jouées depuis l'ouverture de la Ligue, le 20 octobre dernier, jusqu'aux parties jouées le 8 décembre, avec le nombre de victoires enregistrées à chaque rencontre, par chaque équipe:—

20 oct.—Shawinigan, 1 vs Victoria, 2. Chevalier de Colomb—0 vs St-Maurice, 3.
27 oct.—Shawinigan, 3 vs St-Marc, 0.— St-Maurice, 3 vs Victoria, 3.
3 nov. Victoria, 1 vs Shawinigan, 3.—St-Marc, 0 vs Chevaliers de Colomb, 3.
10 nov. St-Marc, 0 vs St-Maurice, 3. Chevalier de Colomb, 1 vs Victoria, 2.
17 nov.—St-Maurice, 3 vs Shawinigan, 0. Chevalier de Colomb, 1 vs St-Marc, 2.
24 nov.—St-Maurice, 1 vs Chevalier de Colomb, 2. Victoria, 3 vs St-Marc, 0.
1 déc.—Victoria, 1 vs Chevalier de Colomb, 2.—Shawinigan, 1 vs St-Maurice, 2.
8 déc. Shawinigan, 0 vs Chevalier de Colomb, 3.

Le Hockey à Grand'Mère

Grâce à l'initiative de notre bon ami des sports extérieurs à Grand'Mère, M. Frank Meerbergen, nous aurons encore un magnifique patinoire ouvert à Grand'Mère, cet hiver. Son homme de confiance pour l'entretien et l'administration du patinoire sera encore M. Simard, il est attaché sur le bien, nous apprend-on. On a fixé les tarifs d'abonnement pour la saison à des prix très abordables, soit \$3.00 pour les hommes et \$2.00 pour les dames et demoiselles. Que chacun y aille de son encouragement afin de permettre à M. Meerbergen de

Téléphone Bureau: 569
Résidence: 126

Dr Edmond Buisson

Chirurgien-Dentiste
20 rue Des Forges

Spécialité: Extraction sans douleur, avec la fameuse méthode du Dr Fournier.

Ouvrage en or et en porcelaine.

Pour vos Enfants et vous mêmes.

La santé de vos enfants et la vôtre valent d'être protégées.

Aux petits donnez du lait pur et qu'il y ait toujours sur votre table de la bonne crème et du bon beurre.

Les produits pasteurisés de

La Crèmerie des Trois-Rivières Ltée

sont absolument purs et se recommandent d'eux-mêmes.

Demandez notre LAIT, Notre CREME EXCELSIOR notre BEURRE LAVIOLETTE, et vous serez bien servis.

92, RUE PLAISANTE, LES TROIS-RIVIERES

Téléphone 303

bonifier son budget sans déficit au moins. L'entretien d'un tel patinoire est si coûteux.

Le patinoire a été ouvert aux amateurs jeudi dernier; et l'inauguration officielle s'est faite vendredi soir dernier, le 9 décembre au son de la musique de la Fanfare Laurentide.

Au Collège on a mis à la disposition du personnel enseignant et de tous les élèves un magnifique patinoire de grandes dimensions. Pour l'entretien de ce patinoire, professeurs et élèves y vont de leur bonne volonté, et tout marche comme sur des roulettes.

Nos jeunes gars vont former plusieurs équipes junior parmi les élèves de cette institution, mais on ne croit pas pouvoir former cette année, une équipe senior au Collège.

On parle plus que jamais de la formation d'une Ligue de la Cité à Grand'Mère, et une assemblée dans ce but, réunira ces jours-ci tous nos amateurs locaux. On nous dit que cette ligue sera formée de cinq équipes dont trois seront formées d'employés des usines Laurentides et deux de joueurs de la ville, dont les Chevaliers de Colomb, et peut-être l'ancien Frontenac, piloté par M. Léo Grenier. Si on réussit à former cette ligue on peut s'attendre à une saison de Hockey très active cette année.

Nos amateurs du curling ont commencé les travaux en vue d'avoir de la belle et bonne glace à leur patinoire, et ils s'attendent de se livrer à leur sport favori d'ici quelques jours. Une assemblée sera prochainement convoquée pour la formation des équipes et le choix des "skips," il y aura cette année

un nombre, peut-être plus grand, que l'an dernier. On y jouera à deux glaces.

L'élection des officiers du Club de Curling se fera aussi.

LE BIEN PUBLIC est édité par la Cie Le Bien Public Ltée dont M. l'abbé D. Gélinas est le gérant, et imprimé par l'Imprimerie St-Joseph, au No 3, rue Hart, Les Trois-Rivières.

Annonces — Classifiées

35 centins pour 25 mots; 1c. par mot additionnel.

TRANSPORT. — Avez-vous des Valises, Coffres, Meubles à effets semblables, à faire transporter, téléphonez au No 152, Ge Dufresne Eng, rue Champflour, en face de la Gare. M. et J. j.n.o.

LOGEMENT—Tout neuf, à vendre ou à louer, 259 Ave Mont-Royal. Huit chambres à part la chambre de toilette. Possession immédiate. S'adresser à Henri Bisson, 142 Notre-Dame. M. et J. j.n.o.

Vendeur demandé

Pour vendre des arbres fruitiers, arbres d'ornement, rosiers dans le district des Trois-Rivières. Payé chaque semaine. Equipement gratuits. Territoire exclusif. Écrire à Pelham Nursery Co., 49, Wellington St., E., Toronto, Ont. M. et J.—20 janv.

un nombre, peut-être plus grand, que l'an dernier. On y jouera à deux glaces.

L'élection des officiers du Club de Curling se fera aussi.

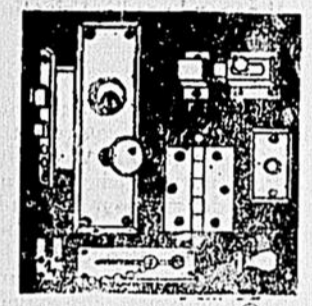
Docteur Louis-Georges Godin
SPECIALISTE
POUR LES MALADIES DES YEUX, DES OREILLES, DU NEZ ET DE LA GORGE.
8A RUE HART
En face du "Bien Public"
Heures de bureau: Tous les jours de 1.30 à 5 heures.
Le soir: Bureau à partir de 7 heures le mardi soir.
Consultations jusqu'à 2 heures P. M. le samedi.
Téléphone 919 Résidence: 606

Pour Les Fêtes
La coutume de "Faire des Cadeaux" au Jour de l'An est bien vivace et, pour tous, combien c'est agréable de recevoir "quelque chose" de ceux que l'on estime.
Mais le premier cadeau à faire n'est-ce pas à votre famille que vous le devez.
Venez choisir parmi les belles choses que nous avons, choses qui garniront bien votre table des Fêtes.
Bonbonnières — Bonbons — Dragées — Chocolat — Fruits — Amandes — Fromage — Conserves — etc.

Chez Uld. Carignan
Epicier
(Agent pour les Liqueurs Christin)
22, Badaeux, Phone 122-1749

L. J. FORGET & CIE
ETABLIE EN 1872
MEMBRES DE LA BOURSE DE MONTREAL
95-97, rue St-François-Xavier
Main 082 Main 0875

1200 TELEPHONE 1210
KEATING & McRAE
Agents de Change et Courtiers en Valeurs de Bourse
COMMUNICATIONS DIRECTES AVEC MONTREAL, NEW-YORK ET CHICAGO.
68a, rue Des Forges, Les Trois-Rivières.

Laporte de Devant

Sera toujours chez le propriétaire soigneux l'objet d'une attention spéciale. C'est la meilleure annonce.
Demandez les accessoires de
Cyrille LABELLE & Cie
10, — Rue Des Forges — 10
Les Trois-Rivières.

ST-NARCISSE

Amuser tout en moralisant, récréer en instruisant, tel était le double but proposé par les organisateurs des deux séances intéressantes qui viennent d'avoir lieu en notre belle salle paroissiale, dont nous avons raison d'être fiers.

STADACONA
La continuation de la veine minéralisée qui a rendu célèbre la Noranda a été établie hors de tout doute sur les Blocs 8 et 2 de Stadacona, sur une longueur de 7,900 pieds.
Achetez maintenant, avant la hausse certaine, si vous voulez vous assurer des profits substantiels.
Venez, Téléphonez, Ecrivez.
STADACONA ROUYN MINES LIMITED
27, rue Saint-Jean, Québec.
Tél. 2-2558

Le Bon Vieux

Toujours le Meilleur
Jamais égalé depuis 40 ans

Faites vos Achats à notre Magasin et profitez
De L'ESCOMPTE SPECIAL
QUE NOUS ACCORDONS POUR DU COMPTANT
D'ICI AU 31 DÉCEMBRE
Afin de stimuler davantage les ventes au comptant à notre magasin nous avons décidé d'offrir à notre clientèle un escompte spécial qui portera sur tout notre assortiment de ferronnerie, quincaillerie, matériaux de construction, articles de sport, poêles, machines à laver, etc.
Notre clientèle trouvera ici une foule de choses utiles qui peuvent aisément se transformer en cadeaux pratiques pour les Fêtes.
Vos achats faits ici ne pourront pas être autrement que profitables. Nos marchandises sont marquées à un prix très bas comparativement à ceux annoncés ailleurs. De plus, un escompte attrayant vous est offert sur tous vos achats faits au comptant.
HENRI NOBERT, LIMITÉE
Téléphone 401 et 402
38, RUE DES FORGES, TROIS-RIVIERES

L'ANNONCE BIEN FAITE est le phare qui guide l'acheteur averti. Eteignez cette lumière et le magasin le plus achalandé sera bientôt fermé

LE BIEN PUBLIC

Le vrai journal des Familles
Lecture saine et instructive
Chiffres de circulation fournis sur demande

LE BIEN PUBLIC, LE JEUDI, 16 DÉCEMBRE 1926

PAGE TROIS

L'ANNULATION DU MARIAGE VANDERBILT-MARLBOROUGH

Le 6 novembre 1895, dans une église protestante de New-York, Consuelo Vanderbilt, âgée de 17 ans épousa le duc de Marlborough de plusieurs années plus âgé qu'elle et, comme elle, appartenant à l'église épiscopale. C'était un mariage comme tant d'autres: l'échange d'une fortune contre un titre de noblesse. Le cœur n'y était pas; il n'y fut jamais. Bien que deux enfants fussent nés de ce mariage, les époux se séparèrent, en 1905 et divorcèrent en 1920. Tous deux se remarquèrent peu après.

En 1925, Consuelo Vanderbilt ex-duchesse de Marlborough, vint demander à la cour diocésaine catholique de Southwark l'annulation de son premier mariage. Les motifs qui la poussèrent à se présenter devant une cour catholique pour faire annuler son mariage avec le duc de Marlborough ne nous sont pas connus. On a supposé qu'étant remarquée à un catholique, elle désirait faire reconnaître ce mariage par l'Eglise. Quoi qu'il en soit, la cour de Southwark déclara le mariage contracté, en 1895, entre Consuelo Vanderbilt et le duc de Marlborough invalide par défaut de consentement. Le tribunal suprême de la Rome, à Rome, vient de ratifier ce jugement.

Cette décision a soulevé une tempête dans la presse protestante. On a reproché à l'Eglise de s'être arrogé le droit d'annuler un mariage contracté par deux protestants, devant un ministre protestant. On lui a reproché, en second lieu, d'accorder à des riches et à des nobles, le divorce qu'elle interdit aux pauvres et aux petits. Nous reviendrons dans un prochain article, sur cette dernière accusation. Aujourd'hui, nous allons répondre à la première.

Pour comprendre pourquoi l'Eglise s'est constituée juge de la validité du mariage Vanderbilt-Marlborough, il faut se rappeler que l'Eglise catholique a toujours revendiqué pour elle, et pour elle seule, le titre de véritable Eglise du Christ. Et, comme c'est par le

baptême qu'on entre dans l'Eglise du Christ, il s'ensuit que tout baptisé, qu'il soit protestant ou catholique, relève du pouvoir que le Christ lui a confié sur ceux qui font partie de son Eglise.

Il faut se rappeler, en second lieu, que le mariage contracté par deux baptisés, protestants ou catholiques, est un sacrement. En tant que sacrement, il relève donc du triple pouvoir législatif, judiciaire et coercitif de la véritable Eglise du Christ, c'est-à-dire de l'Eglise catholique.

C'est donc à l'Eglise qu'il appartient de fixer les conditions de validité du mariage entre baptisés, comme c'est à elle qu'il appartient de juger de la validité du mariage contracté entre baptisés. En se constituant juge de la validité du mariage Vanderbilt-Marlborough, l'Eglise n'a donc fait qu'affirmer de nouveau un droit qu'elle croit tenir du Christ lui-même.

Les protestants qui croient si hautement à l'indivisibilité de ce mariage par l'Eglise, qui qu'il en soit, la cour de Southwark déclara le mariage contracté, en 1895, entre Consuelo Vanderbilt et le duc de Marlborough invalide par défaut de consentement. Le tribunal suprême de la Rome, à Rome, vient de ratifier ce jugement.

Cette décision a soulevé une tempête dans la presse protestante. On a reproché à l'Eglise de s'être arrogé le droit d'annuler un mariage contracté par deux protestants, devant un ministre protestant. On lui a reproché, en second lieu, d'accorder à des riches et à des nobles, le divorce qu'elle interdit aux pauvres et aux petits. Nous reviendrons dans un prochain article, sur cette dernière accusation. Aujourd'hui, nous allons répondre à la première.

Pour comprendre pourquoi l'Eglise s'est constituée juge de la validité du mariage Vanderbilt-Marlborough, il faut se rappeler que l'Eglise catholique a toujours revendiqué pour elle, et pour elle seule, le titre de véritable Eglise du Christ. Et, comme c'est par le

L'IMMACULEE-CONCEPTION A ST-AURICE

La fête du 8 décembre a été célébrée avec pompes dans notre église paroissiale. M. le Vicaire Bellemare a officié et nous a donné le sermon de circonstance, à l'évangile avec toute l'éloquence qu'on lui connaît. La quête a été faite par M. le chanoine Thomas Caron, curé et M. le vicaire A. Bellemare, accompagnés de deux acolytes. Dans l'après-midi après l'Office des Vêpres, il y eut réception des élèves du pensionnat dans les diverses associations en honneur dans la Communauté.

Elles arrivent en procession à la balustrade, bannière en tête, portée par Mlle Annette Morin, présidente, des Enfants de Marie et un chœur de très beaux cantiques. (Par la Chorale du Pensionnat) Venez, ô famille chérie, Parmi les plus joyeux transports, Venez présenter à Marie, Nos vœux unis à nos accords.

M. le chanoine Caron s'est surpassé dans son instruction à ses enfants privilégiés. Les nouvelles aspirantes chantent à la Ste-Vierge: Prends ma couronne, Je te la donne, Tu ne la rendras.

Et Mlle Thérèse Dargis, Présidente des Enfants Jésus va déposer la couronne au pied de la Statue de Marie.

Figurantes Enfants de Marie: Mlles Mariette, Béatrice Landry, Gerorgette Richard, Armande Simonneau, Madeleine Hébert, Dorina Marcotte, Fernande Levasseur, Véronique Masson, Cécile Lefebvre, Annette Rheaun, Rachel Désilets, Monique Toupin, Simone Thibault, Germaine Héroux, M. Berthe Bergeron, Gertrude Guilbert, Simone Héroux.

Figurantes Anges Gardiens: Mlles Emilienne Bergeron, Fernande Morin, M. Ange Levasseur, Cécile Léveillé.

Figurantes Enfants Jésus: Mlles Pauline Lafrenière, Marguerite Bail-

ly, Cécile Bergeron, Gertrude Bergeron.

Pendant la cérémonie. Tout se prêtait à embellir la fête. Le beau soleil enveloppait de ses brillants rayons l'enceinte sacrée décorée de multiples guirlandes de fleurs et de lumières étincellantes de mille feux. Le chant du magnifique cantique en parties: Elle est pure, Elle est sainte, Elle est Immaculée fit tressaillir plus d'un assistant surtout les anciennes élèves de jadis.

Le tout se clôtura par un salut solennel au Très-Saint-Sacrement suivi du magnifique. Le chant fut exécuté par les élèves du convent sans l'habile direction de Sœur Thérèse du Sauveur, musicienne, Mlle Laurette Bailly, touchait l'orgue.

De passage au Presbytère jeudi, les abbés J.-E. Poisson, curé de la Pointe du Lac, T. Giroux, du Séminaire et D. Grenier de St-Bernard de Shawinigan.

Médailles d'honneur décernées aux élèves du Pensionnat après lecture des notes du mois de novembre.

Instruction religieuse: — Mlle Isabelle Cloutier, excellence; Mlle Fernande Levasseur, politesse; Mlle Yvonne Désilets; piété; Mlle M. Berthe Bergeron; Application; 1ère Médaille, Mlle Cécile Lefebvre; 2ème médaille, Mlle Thérèse Dargis, Bon Langage, Mlle Hortense Laprise, Anglais; 1ère médaille, Mlle Cécile Cossette; 2ème médaille, Marguerite Langovin; 3ème médaille, Mlle Monique Toupin. Ordre: Mlle Laurette Neault. Musique, 1ère médaille Mlle Annette Morin; 2ème médaille Mlle Véronique Masson. Chant: Mlle Gisèle Marchand; Théorie Musicale; 1ère médaille Mlle Gertrude Guilbert, 2ème médaille, Mlle Lucie Lenteville; Art Ménager: — 1ère médaille Mlle Anita Levasseur; 2ème médaille Mlle Jeanne Riche; Sténographie: Mlle Berthe Héroux. Dactylographie: Mlle Magella Masson; Costume, Mlle Madeleine Caron.

Remerciements à Saint-Antoine de Padoue pour faveur obtenue avec promesse de publier.

La jeune fille d'aujourd'hui

(Suite de la page 1)

les neurasthéniques modernes. Celle qui doit élever la génération de demain peut-elle ignorer la biologie et les lois de la vie? Il ne s'agit pas de faire des femmes de laboratoire, mais on doit enseigner les sciences, même la physique et la chimie, voire même un peu de médecine, en se bornant toujours aux notions adaptables à la vie de la femme. Mieux que moi vous connaissez les réactions chimiques de la cuisine.

Pour refaire à la jeune fille une âme féminine, donnez-lui un cours de pédagogie familiale, maternelle et sociale.

Elle ne sera pas une éeuvellée qui ne voit la vie qu'à travers des plaisirs et des jouissances.

Espirit cultivé, elle donnera à son intérieur un cachet d'art et d'intellectualité qui retiendra au foyer ceux qu'elle aime: le mari, les enfants. Pour être fidèle à cet idéal d'une personnalité féminine, il faut une forte et large vie chrétienne.

La religion, dans la formation de l'âme féminine, ne doit pas jouer le rôle d'un cadre gothique qu'on aurait mis à une gravure du vingtième siècle, et où les ornements pieux ne manquent pas: prière, messe, médailles, scapulaires, banderoles et rubans.

—Galée 3—Page 1 La jeune fille d'aujourd'hui suite

Il faut que tout soit pénétré d'esprit chrétien et que l'on vive dans une atmosphère de vérité, de supériorité, de distinction, de profondeur qui pénètre l'âme des enfants.

"Pauvres âmes! Elles tournoient, cherchant un guide, comme les hirondelles rasiées le marais sous l'orage, s'écriait-il y a quelques années M. Melchior de Vogue, éperdu dans le froid, les ténébreux et le bruit. Essayez de dire qu'il est une retraite où l'on ramasse et recueille les oiseaux blessés, vous les verrez s'assembler toutes ces âmes, monter, partir à grand vol par delà les déserts arides vers celui qui les aura appelées d'un bon cri de son cœur." Celui qui les appelle, c'est le Christ-Jésus. Que vos jeunes filles le suivent! Quelles études son Evangile et sa doctrine pour elles-mêmes et pour les autres. Elles doivent en prendre une notion exacte qu'elles puissent à leur tour exposer sans la déformer, sans la rétrécir, sans la compliquer. Dans la société, les femmes sont les conservatrices de la doctrine d'en-haut. Les pratiques pieuses ne suffisent plus, il faut une notion approfondie de la science religieuse. C'est que la jeune fille, épouse et mère de demain, doit garder la foi au cœur de ses fils. Avec une énergie remarquable elle s'emploie à cette tâche, et ses fils sentent bien la vérité des vers de Lamartine:

Heureux l'homme à qui Dieu donne une sainte Mère! Qui peut douter sur son tombeau?

Mais il faut que la mère connaisse et défende la religion qu'elle professe, et le christianisme à l'eau de rose ne suffit pas. Il faut le sens catholique qui rend le cœur capable des plus hautes énergies. "Je voudrais passer ma vie à semer des acies de bonté, d'indulgence, de tendre charité, de pensées hautes, lumineuses, consolantes, écrivait un jour une jeune fille dans un clan d'amour; il s'en perdrait beaucoup sans doute, mais quelques-uns de ces acies et de ces pensées porteraient leurs fruits et ainsi, il y aurait un peu plus de douceur et de joie sur la terre."

Pour former cette personnalité féminine chez vos jeunes filles, faites appel, éducatrices distinguées de ce congrès, à votre amour du Christ et à votre zèle, pour former l'image de Dieu dans les âmes qui vous sont confiées. Vous éclairerez les esprits, vous formerez les volontés; vous tremperez les caractères; mais vous agirez sous l'influence de la charité divine qui donnera à votre vie morale une merveilleuse unité que Monseigneur Mercier compare à une cathédrale.

"Contemplez, dit-il, la majesté serène de nos cathédrales gothiques, ces arceaux qui retombent sur les piliers auxquels s'arabonnent les contreforts, base d'élan de la voûte qui monte légère vers l'éternel; ces deux rangées parallèles de colonnes qui mènent le regard vers le sanctuaire, tous ces organes de pierre dont les fonctions convergent vers l'autel silencieux, lui qui s'est chargé de nous conduire à Dieu, quelle concentration de

Feu M. Evariste Blais

M. Evariste Blais, de St-Barnabé, est décédé presque subitement le onze courant. Il était dans sa soixante-troisième année. La paroisse perd en lui un de ses cultivateurs les plus connus et les plus estimés; il avait été marguillier et membre du Conseil municipal.

Il laisse pour pleurer sa perte: son épouse, Dame Marie Diamond, ses fils, MM. Evariste et Arthur Blais, de Cowley, Alberta; Adam, de cette paroisse, Adlard de St-Paulin, ses filles, Léa, Mme Honorat Lamy, de St-Etienne des Grès; Annie, Dame Arthur Bellemare, de Baie Shawinigan; Florida, Mme T. Lapointe, d'Alberta; Flore, Mme Adam Arvisais, de St-Jean des Piles; Rosanna, Mme Freddy Bastien, des Chutes Shawinigan; Donna, Mme Clément Lacerte, de St-Paulin; et un petit-fils, Ernest Blais, élève du Séminaire des Trois-Rivières, de cette paroisse.

Les funérailles ont eu lieu mardi le 14 courant, au milieu d'une nombreuse assistance de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite par M. le Vicaire Lamy, Mgr L.-Eng. Duguay, P. D., officiant au service funèbre, et MM. les abbés D. Gélinas et R. Lamy, agissant respectivement comme diacre et sous-diacre.

Conduisait le corbillard, M. Adam Blais, et portait la croix M. Adlard Blais, ses fils.

Ont fait la collecte: MM. Arthur Bellemare et Clément Lacerte, ses gendres.

Etant porteurs: MM. Honorat Lamy, Hector L. Desautels, Adam Arvisais, Arthur Bellemare, Freddy Bastien et Clément Lacerte ses gendres.

Assistaient aux funérailles de nombreux parents au nombre desquels vous avons remarqué parmi ses beaux-frères et belles-sœurs: MM. et Mmes Valère Gélinas, de Charette, Evariste Lamy, de St-Sévère, Paul Diamond, Joseph Lacerte, Denis Gélinas, Euchariste Diamond, etc etc.

A la famille éprouvée nous offrons nos plus sincères condoléances.

Pont St-Maurice

Résultat des concours du mois de novembre à l'École Dollard, Pont Saint-Maurice.

1er Cours:—1. Hervé Lacroix, 2. Arthur Pratte, 3. Maurice Brousseau, 4. Wilfrid Lorange, 5. Jean Roy, 6. Viator Bilodeau, 7. André Paulette, 8. Antonio Nadeau, 9. Roméo Croteau, 10. Geor.-Elienne Beauchemin.

2e Cours:—1. Léo Roy, 2. Fernand Boissonneau, 3. Henri Martel, 4. François Sauvageau, 5. Hector Laperrière, 7. Albert Levesque, 8. Roland Laperrière, 9. Hermine Bernier, 10. Edouard Normandin.

3e Cours:—1. Léo Laperrière, 2. Maurice Beaudet, 3. Laurier Belle-Isle, 4. Emilien Massé, 5. H.-Paul Girard, 6. Edgar Côté, 7. Emile Beaudet, 8. Joseph Lussier, 9. Lorenzo Bourassa, 10. Philippe Tancrède.

4e Cours:—1. Paul-Emile Lallemant, 2. Téléphore Fréchette, 3. Marcel Plourde, 4. Roland Béchard, 4. Arthur Cossette, 4. Léo Désilets, 4. Maurice Lacroix, 8. Paul Bibeault, 8. Gérard Héroux, 10. Olier Beaumier.

5e Cours:—1. Maurice Vallée, 2. Lionel Boisclair, 3. Lorenzo Dufour, 4. Lucien Alarie, 5. Gérard Salois, 6. Marcel Boisvert, 7. Léo

forces, quelles synthèses d'ordre, quelle stabilité, quelle suite!"

La personnalité, fruit du travail d'une volonté énergique qui se développe normalement, est ce chef-d'œuvre vivain de l'art constructif. Sur les assises naturelles du tempérament, établies les vertus. N'essayez pas de détruire les passions, disciplinez-les, et qu'elles deviennent les auxiliaires de vos élèves. Apprenez-leur à maîtriser toutes les forces de la nature et à utiliser le divin mécanisme de la grâce sanctifiante et des vertus infuses.

L'édifice intérieur se dressera avec une âme bien vivante, la charité qui transfigurera la vie morale de vos élèves.

Vous aurez la consolation de les conduire vers le centre de l'attraction universelle des âmes, le Christ Jésus. Leur vie de labeur et de sacrifices continuera l'œuvre des mères admirables qui ont fait ce qu'elle est la race française en Amérique...

Abbé P. Perrier.

SOIREE DE GALA A L'ACADEMIE

C'était grande fête hier soir à l'Académie de La Salle. Devant une assistance nombreuse, le général King, commandant, du district militaire de Montréal, remit officiellement à nos élégants athlètes le célèbre trophée emporté de haute lice dans le concours de l'an dernier.

A cette occasion les RR. Frères avaient organisé une soirée musicale et une superbe performance gymnastique. Sous la direction du cher Frère Robert et le commandement du nouvel et prodigieux instructeur, les élèves ont accompli des tours d'adresse et d'agilité qui ont émerveillé les spectateurs. Nos jeunes athlètes furent applaudis avec enthousiasme.

M. le général King félicita chaleureusement les élèves de leur triomphe. Au début de la soirée, le cher Frère Directeur présenta les hommages de l'Institution au nouveau commandant militaire. M. le procureur Lorange, ah nom des autorités civiles, décerna aux vainqueurs de vives félicitations et proposa un grand congé.

M. le colonel Pellerin, des officiers de notre état major en grande tenue accompagnèrent le général King. MM. les chefs-vins Lorange et Gravel, et quelques-uns de nos principaux citoyens occupaient des sièges d'honneur.

En terminant ces notes laitives, nous réitérons nos sincères félicitations pour la soirée d'hier qui a été le digne couronnement d'une victoire dont les professeurs et les élèves de notre Académie de La Salle ont raison d'être fiers.

A L'ARSENAL DES ZOUAVES

Grand ralliement à l'arsenal Mercredi 22 décembre pour affaires spéciales.

Par Ordre J.-Israel Lafontaine, Commandant.

Toupin, 8. J.-Louis Champoux, 9. J.-Marie Clermont, 10. Marcel Dauphinais.

6e Cours:—1. Siméon Lapointe, 2. Gabriel Bourassa, 3. G.-Ouil Roy, 4. Ephrem Gagnon, 5. Julien Coulombe, 6. P.-Henri Beaudet, 7. Robert Bourassa, 8. Philippe Marechal, 9. Raphaël Forest, 10. Raymond Filteau.

7e Cours: 1ère division.—1. Bruno Dionne, 2. Roland Houle, 3. René Landry, 4. Armand Toupin, 4. Georges Stoycheff.

2e Division:—1. Armand Landry, 2. Rodolphe Beaumier, 3. Adrien Bernier, 4. Edgar Veillet, 5. Fernando Boisclair.

8e Cours:—1ère division:—1. Paul Dubois, 2. Dominique Bineault, 3. Léo Julien, 4. Louis Cossette, 5. L.-Paul Bélanger.

2e Division:—1. Paul Laroche, 2. Georges Cheney, 3. Emilien Croteau, 4. G.-Henri Fréchette, 5. Roland Label.

Honneur et respect à ces hardis pionniers! Ils étaient tous foncièrement honnêtes, très religieux, pleins de zèle et de dévouement. L'on peut leur appliquer avec justice cette pensée d'un écrivain français: "Dans l'Inde, on avait pu admirer quelques grands hommes, ici, c'est tout un peuple qui fut grand."

Ces braves défricheurs reculent peu à peu la forêt séculaire et leur œuvre fut vraiment féconde: leurs nombreux descendants habitent encore la paroisse et cultivent le patrimoine ancestral avec fierté et d'une manière progressive.

Les premiers défrichements de Saint-Barnabé ont commencé au début du dix-neuvième siècle et furent opérés à peu près simultanément dans les trois fiefs suivants: Dumontier, Frédéric, aujourd'hui canton de Caxton, et Gatineau. Ce dernier est le plus considérable dans le territoire qui nous occupe,

Notes Historiques sur la Paroisse de Saint-Barnabé

(Diocèse des Trois-Rivières)

et les établissements y furent faits plus rapidement et plus nombreux.

L'on a souvent remarqué toutefois, que le progrès de la colonisation et du défrichement s'est opéré très lentement au Canada, dans les premiers siècles.

Les agriculteurs ne venaient pas en grand nombre de France au Canada.

Ce sont donc les Canadiens-Français qui ont pris possession des terrains agricoles, qui ont défriché notre colonie et l'ont peuplée par l'accroissement naturel des familles.

Le progrès des défrichements et de l'agriculture a donc dépendu de ce mode nécessairement lent de peupler un pays nouveau, par un nombre restreint de familles, quelque énergiques et fécondes qu'elles fussent.

Les premiers colons de Saint-Barnabé suivirent donc la coutume canadienne. Les jeunes gens d'Yamachiche prenaient les terres dans la forêt vierge pour les défricher, pour les cultiver et y établir plus tard leurs résidences; ils ne fixaient pas immédiatement leurs demeures. Ils ne laissaient le foyer paternel qu'après plusieurs années de travaux, et quand la terre neuve pouvait fournir les produits nécessaires à leur subsistance.

C'est donc le surplus des familles d'Yamachiche qui se répandaient dans les profondeurs des terres.

Malgré ce mode de recrutement limité, grâce à leur endurance héroïque, à leur profond attachement du sol, à leur confiance illimitée en Dieu, les premiers colons de la future paroisse de Saint-Barnabé essaimèrent et constituèrent en moins de vingt-cinq ans une colonie importante.

Vers 1720, un nombre assez considérable d'entre eux étaient déjà fixés à une distance variant de trois à cinq lieues d'Yamachiche. Ils sentaient donc le besoin d'avoir un prêtre plus près d'eux et même au milieu d'eux, en sorte que la question d'une nouvelle paroisse distincte de celle d'Yamachiche s'imposait à l'attention des esprits. La région des Trois-Rivières relevait alors du diocèse de Québec, car le diocèse trifluvien ne fut érigé qu'en 1852.

Il fallut donc s'adresser à l'évêque de Québec, et, à cette époque, les communications postales et autres étaient très difficiles, alors qu'à certaines saisons, elles ne se faisaient qu'à des intervalles assez longs.

Les requêtes, procédures et autres démarches pour obtenir la paroisse religieuse remontent à 1823, et, après avoir été terminées une première fois en 1828, elles furent reprises et terminées en 1832.

La grande cause de ces difficultés regrettables qui ont retardé notablement les développements de Saint-Barnabé et de Saint-Sévère, était le site projeté de l'église de la nouvelle paroisse.

Dès les premières requêtes l'on voit clairement le germe d'une profonde division entre les francs-teneurs sur le choix du site de la future église; les uns la voulaient à la place qu'elle occupe aujourd'hui, les autres, en plus grand nombre, dans la concession de Bellechasse, un des rangs de la paroisse de Saint-Sévère.

Les partisans du site actuel avaient pour chefs messieurs Joseph Gélinas, père et fils, hommes très intelligents et très remuants et ils offraient gratuitement tout le terrain requis.

Après bien des pourparlers et même des cabales, une majorité tombe d'accord pour le choix du site de l'église dans le rang de Bellechasse, et en 1826, une nouvelle requête à cet effet est adressée à Monseigneur Bernard Panet, évêque de Québec.

Monsieur l'abbé Sévère Dumoulin, curé d'Yamachiche, appuie la dite requête et recommande la place projetée de la nouvelle église comme absolument centrale et ayant une concession double de chaque côté.

Cette nouvelle division avait alors 600 communiants et était susceptible de beaucoup d'augmentation.

Le premier octobre 1828, Mgr Panet approuve les vues de M. Dumoulin et lui écrit: "Tout est maintenant décidé pour la formation d'une nouvelle paroisse derrière Sainte-Anne d'Yamachiche. (à suivre)

RESTEZ, RESTEZ SUR VOS TERRES,



Vos Ancêtres, vos enfants seront heureux.

LE CANADA ET LE CONGRÈS MONDIAL D'AVICULTURE

En ces deux dernières années, il a été fait mention dans ces colonnes, du Congrès Mondial d'Aviculture qui sera tenu à Ottawa du 27 juillet au 4 août 1927.

Combien ont considéré la tâche gigantesque que doivent envisager ceux qui sont chargés du travail d'organisation ?

Le Congrès Mondial d'Aviculture se tiendra à Ottawa l'année prochaine sur l'invitation du Gouvernement canadien.

C'est le troisième Congrès de cette nature, le premier ayant été tenu à la Haye en 1921, et le second en Espagne, en 1924.

Il ont été inaugurés par l'Association Internationale des Instruteurs et des Investigateurs en Aviculture, dont le président, monsieur Edward Brown, F.L.S., de Londres, Angleterre, est automatiquement président du Congrès Mondial d'Aviculture.

L'objet du Congrès est de réunir ceux qui s'intéressent à toutes les phases de l'aviculture, afin de stimuler l'intérêt dans l'aviculture au point de vue mondial; de coor-

donner la propagande instructive et les recherches entre les nations; de faire connaître les méthodes les plus efficaces de production, de standardisation, de distribution et de coopération; de démontrer graphiquement, par des étalages, les phases importantes de l'industrie avicole; de promouvoir les rapports internationaux et les liens d'amitié entre les aviculteurs du monde.

Des invitations ont été lancées à tous les pays étrangers et à tous les Dominions, colonies et dépendances britanniques. Celles aux pays étrangers ont été envoyées par l'entremise du Ministère britannique des Affaires étrangères; celles à toutes les parties de l'Empire britannique, directement du bureau de Son Excellence le Gouverneur Général.

Jamais dans son histoire, le Canada a lancé une invitation aussi universelle. D'après les réponses reçues à jour, plus de trente pays se feront représenter, l'année prochaine, au Congrès Mondial d'Aviculture, parmi lesquels figureront les suivants: Angleterre, Ecosse, Nord de l'Irlande, États-Unis, Finlande, Belgique, Danemark, Pays-Bas, Allemagne, Pologne, Russie, Lettonie, Roumanie, Italie, Espagne, Est-Asiatique hollandais, Australie, Sud-Africain, Barbade, Bermudes, Brésil, Colombie, Philippines, Pérou, Équateur et République de Saint-Domingue.

Dans plusieurs cas, ces pays ont formé des Comités nationaux du Congrès qui font une propagande très active. En outre, diverses agences canadiennes à l'étranger et la presse des autres pays accordent une aide précieuse.

L'organisation du Congrès au Canada tire à sa fin. Le premier patron est Son Excellence le Gouverneur Général, le Vicomte Wilfrid Laurier. D'autres patrons sont les Lieutenants-Gouverneurs des provinces, le Premier Ministre et quelques-uns des membres du Cabinet, le chef de l'Opposition, les Premiers Ministres des provinces, le Haut Commissaire du Canada en Grande-Bretagne et les présidents des chemins de fer Nationaux du Canada et Pacifique Canadien.

Le Ministre de l'Agriculture, l'honorable W.-P. Motherwell, est le président honoraire du Comité du Congrès, et le sous-ministre, le docteur J.-H. Grisdale, en est le président. Ce comité se compose des ministres provinciaux de l'Agriculture, de fonctionnaires des ministères fédéral et provinciaux, de représentants des sociétés d'éleveurs, du commerce, des compagnies de transport, etc.

Un Exécutif du Congrès, tiré de cet important comité, a pour président M. F.-C. Elford, Aviculteur du Dominion, qui est aussi Directeur Général du Congrès.

Des comités provinciaux du Congrès ont aussi été nommés sous la présidence du Ministre de l'Agriculture de chaque province, et ces comités s'occupent de tous les détails du Congrès affectant les provinces.

L'organisation du Congrès comprend aussi les comités suivants: publicité, transport, logement, exposition, réception, fonctions, promenades en automobiles, dames, touristes, tournée en Canada, douanes, inspection, vues animées, bureau de renseignements généraux, terrains et membres.

Tous ces effectifs de l'organisation et leurs efforts complèteront pour peu si l'enthousiasme ne gagne le peuple canadien. Un grand nombre diront sans doute qu'ils

ne s'intéressent pas aux volailles et qu'ils n'en gardent pas. Ce n'est pas là une raison pour éviter de se faire l'auxiliaire du Congrès Mondial d'Aviculture.

Les aviculteurs ont pu commencer ces Congrès mondiaux parce que leur industrie est secondée par une merveilleuse organisation. Ils sont organisés à partir de celui qui garde une demi-douzaine de volailles dans sa cour jusqu'au marchand qui exporte et importe des oeufs et des volailles, et à l'homme de science qui détermine la teneur de l'oeuf en vitamines. Cette organisation parfaite a placé l'industrie sur une base internationale et l'a fait reconnaître officiellement.

Les pays qui ont l'honneur d'organiser un Congrès Mondial d'Aviculture en retirent beaucoup de bénéfices. Quelque six mille personnes venant de trente pays différents dans toutes les parties du monde, assisteront au Congrès. Ils s'intéresseront en premier lieu à quelque phase de l'aviculture, et c'est aux Canadiens qu'il incombe d'intéresser ces délégués à notre pays. Montrez-leur le Canada sous son meilleur aspect, un pays offrant ses terrains illimités, ses vastes forêts et sa richesse minérale, de fait toutes ses merveilleuses ressources naturelles à ceux qui veulent s'y établir. En conséquence, les délégués retourneront dans leurs pays remplis d'enthousiasme à l'égard du Canada et de ses possibilités. Chacun d'eux deviendra alors un facteur puissant dans le développement du Canada par l'immigration, et le Congrès Mondial d'Aviculture aura fécondé une belle oeuvre.

Conseils Agricoles

Avez-vous trop ou pas assez de machines agricoles ?

Avez-vous déjà calculé l'argent placé dans les machines ?

Pensez-vous que l'on s'apprête quelquefois en faisant certaines constructions ?

Vous-même donnez-vous toute votre attention, tout votre travail à votre ferme ?

Aimez-vous mettre tous vos oeufs dans le même panier ?

Gardez-vous un cheval ou un autre uniquement pour vous promener ?

Avez-vous déjà gagné quelque chose à suivre les expositions ?

Où se sont instruits ceux qui cultivent avec succès autour de vous ?

Ne pensez-vous pas également qu'il y a moyen de retirer quelque chose de bon des conférences du gouvernement ?

Ces questions vous intriguèrent, puis vous intéressèrent...

Les réponses vous prouveront peut-être qu'il vous reste encore quelque chose à apprendre.

ATTENTION Lorsque vous avez besoin de Menuisiers, Peintres, Plombiers, Briquetiers, Plâtriers, Journaliers, Etc. Adressez-vous à: SYNDICATS NATIONAUX CATHOLIQUES, 21, Rue Royale, Bel. Tel. 455

CARTES PROFESSIONNELLES Notaire Victor Abran, Téléphone Bell 717, 34, Bonaventure, Les Trois-Rivières. Notaire J. U. GREGOIRE, Téléphone: Bureau 1158, Résidence 988-1, 26a, Des Forges, Les Trois-Rivières.

Médecin Dr ALEX. ACHPISSE, Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris, Licencié du Conseil Médical du Canada et du Conseil médical de l'Empire Britannique. Spécialité: Chirurgie générale, Maladies des Voies Urinaires, Maladies des Femmes. Consultations: de 11 à 12 a.m., de 2 30 p.m. et de 7 à 8.30 p.m. les lundi, mardi, jeudi et vendredi. 22, rue Des Forges. Tél. 469.

Notaires J. A. Trudel, J. E. Guillet, Trudel & Guillet, Notaires. Agent à prêter, Règlements de faillites et de successions, Examens de titres, difficultés commerciales. Collection, etc. Bureau: 36 rue Alexandre, Tél. Beil 491, Trois-Rivières.

Chirurgien-Dentiste Dr J. H. BELAND, Extraction des dents sans douleur, Traitement de la Pyorrhée par la Vaccinothérapie, Travaux dentaires réalisés avec soin et promptement. Heures de Bureau: De 8 a.m. à 5 p.m. Le soir de 8 à 9. Bureau: 26a, Des Forges.

Notaire J. A. Villeneuve, Notaire. Agent à prêter, Règlements de titres, Difficultés Commerciales, Collection, etc. 35, rue Hart, Trois-Rivières. Édifice de la Banque Canadienne Nationale.

Contracteur Anselme Dubé Liée, Eglises, Presbytères, Ecoles, Résidences, Réparations, Bois de toutes sortes, Portes, Chassis, Etc. Rue Bellefeuille, Les Trois-Rivières.

Médecin Dr Maurice Caron, Ex-Éleve des Hôpitaux de Paris. Spécialité: Chirurgie Générale, Maladies des Femmes, Maladies des Voies Urinaires, Traitements Électriques. Consultations: de 10 à 12- de 2.30 et de 7 à 8.30 p.m. 6, rue Ste-Julie.

Chiropracticien Dr A.-E. HUNT KING, Chiropracticien diplômé, Trois-Rivières. 32, Ste-Julie, Tél. 1913. Shawinigan Falls, Tél. 725. Grand'Mère, Hôtel Frontenac, Tél. 33.

Médecin Dr J. A. Rousseau, Directeur du Dispensaire Antivénérien. Bureau privé de 10 a.m. à 4 p.m., 7 p.m. à 8 1/2. Maladies des voies urinaires, femmes, de la peau. Tél. 119, 28 rue Royale.

Médecin Dr J. D. F. Paquin, Médecine Générale. Spécialité: Accouchements, Traitements spéciaux pour les enfants. Consultations régulières: De 2 à 4 et de 7 à 8 et sur rendez-vous. 81, rue Bonaventure, Les Trois-Rivières.

Avocats Paul Mariel, Robert Trudel, Martel & Trudel, Avocats. 29, Bonaventure, Tél. 61-w, Trois-Rivières.

Médecin Docteur R. Dugré, Des Hôpitaux de Paris, Lyon, New-York. Spécialités: Chirurgie des organes génito-urinaires, du système osseux et du tube digestif. Consultations: Au bureau: 2 à 4 et 7 à 8 hres p.m. A domicile: sur rendez-vous. 56, Ave Lavolette.

Avocat Roger Bisson, Avocat. 142, rue Notre-Dame, Les Trois-Rivières.

Avocat Rosaire Marcotte, B.A., B.C.L. 17, rue Alexandre, Les Trois-Rivières.

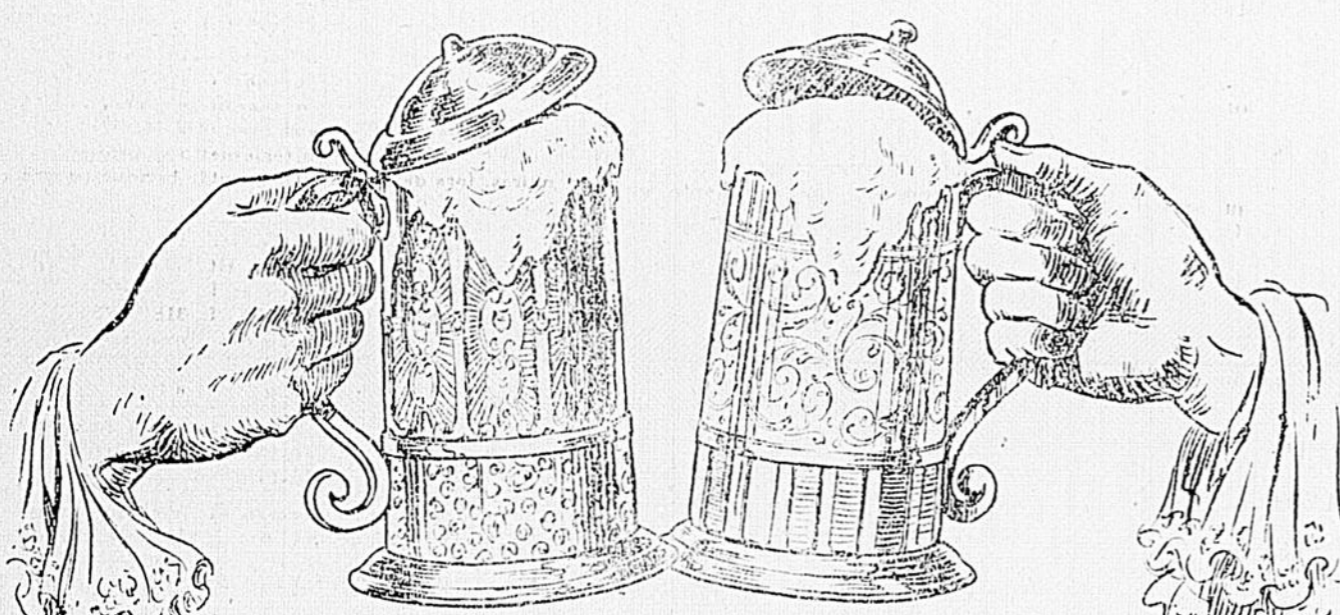
Avocat Lucien Comeau, Avocat. 19, rue Alexandre, Les Trois-Rivières. Bureau à Louiseville le samedi, chez M. le Dr L. Gélinas, rue St-Laurent.

Avocat L-EMILE FORTIN, AVOCAT. 148a Notre-Dame, Trois-Rivières. Bureau le soir Au Cap-de-la-Madeline.

Avocat Joseph Barnard, Avocat. 8 rue Hart, Tél. 640. Résidence: 108 rue Des Forges, Tél. 1299-J.

Courtier Arthur Spénard, Courtier. Assurances Générales, Obligations Municipales et Scolaires. 42-- RUE ST-PIERRE -- 42, Trois-Rivières.

Avocats Tél. 930 Casier Postal 310. Edifice Power, Trois-Rivières. Jacques Bureau, C. R. Philippe Bigué, C. R. Georges Guoin, B. A. Bureau, Bigué & Guoin, Avocats. 4, Des Forges, Les Trois-Rivières.



Un Joyeux Noël



Dow's Old Stock Ale mûrie à point

PRIME PAR LA FORCE ET PAR LA QUALITÉ

Notaire HENRI CINQ-MARS L.L.B., Notaire. Agent à prêter, Examen de titres, Règlement de successions, Assurances, Collections, Administration etc. 49, rue Alexandre, Téléphone 1895.

Avocat Jean-Marie Bureau, Avocat et Procureur. Chambre 23, Edifice de la Banque du Commerce, Les Trois-Rivières. Bureau à Ste-Anne-de-la-Pérade chez M. D. Lanouette, le 1er et le 4e samedi de chaque mois.

Château De Blois, 23, Av. Lavolette, 150 Chambres avec bain ou eau courante. Deux salles à manger, Grill Room, Cuisine excellente. Repas servis de 6 a.m. à minuit. Prix Modérés.

Assurances Générales A. J. Gouin & Cie, Feu, Vie, Accidents, Maladies, Responsabilité des Patrons, Bris de Glaces, Auto, Voitures, Golf, Pluie. Bureau établi depuis plus de 30 ans. TEL. 114, 4, Du Platon.

Dr Roch Hébert, SPECIALISTE. Maladies des Yeux, des Oreilles, de la Gorge et du Nez. Bureau et hôpital privé 31a Des Forges. Tél. 1425. HEURES DE BUREAU: 9 à 12 a.m. 1 à 5 et 7 à 8 p.m. Dispensaire Gratuit. Les mercredi et vendredi de 7 à 9 hres p.m.

Documents
Anecdotes
Légendes
Récits

La Petite et la Grande Histoire

NOTULES

Un programme sauveur

Il y a quelque 13 ans, un mouvement s'organisait à Montréal sous le nom de **Ligue des Droits du Français**. Né du réveil de fierté française qui secouait en ce moment notre race sous l'impulsion vigoureuse des frères revendicateurs français de l'école nationaliste d'alors, il prit pour mot d'ordre la revendication, sur tous les terrains, de nos droits et le rappel systématique des nôtres à leurs devoirs de fierté et de fidélité françaises.

Bien décidée, à ne pas périr dans le vague, la nouvelle Ligue s'engageait, entre autres besognes urgentes, à s'efforcer de "refaire une toilette française aux rues de nos villes et de nos villages, de redonner à l'extérieur de notre vie sociale une apparence révélatrice de l'âme française de notre race et d'amener commerçants et industriels à se servir de notre idiome dans la rédaction de leurs enseignes, leur comptabilité et leur correspondance."

Ce programme ne manquait pas d'ampleur et d'audace. Il est loin d'ailleurs, après treize ans d'efforts d'être réalisé, tant est amer chez nous le préjugé qu'il ne faut pas mêler le sentiment aux affaires!

Mais si ce programme extérieur n'a pas encore produit tous les résultats souhaitables, la faute n'en est pas à ceux qui l'avaient adopté et qui donnèrent à sa réalisation la plus totale et la plus généreuse bonne volonté.

Le dernier mot n'est pas dit

Droits, le dernier mot n'est pas dit. La Ligue primitive des droites du français, devenue depuis la Ligue d'Action Française, avait lancé trop sérieusement son clan sauveur pour qu'il rebombât sitôt les premiers obstacles rencontrés. Né des convictions sincères, fondé sur un désintéressement total, ce mouvement de réveil catholique et français, se développe en dépit de tout et de tous. Aujourd'hui, après les phases pénibles mais fécondes des débuts, il a pris plus d'ampleur que jamais. Ceux qui assistaient, dimanche dernier aux fêtes du dixième anniversaire de la revue, *L'Action Française*, ont pu s'en rendre compte.

Cette vitalité admirable d'une oeuvre fondée sur des principes qui ne rapportent ni argent ni faveurs, et préoccupée de problèmes dont l'importance et la grandeur échappent nécessairement aux jouisseurs, aux ambicieux et aux gens à courte vue, qui sont légion, cette vitalité, dis-je, est un témoignage admirable de la valeur du dévouement et des efforts de ceux qui l'ont créée, maintenue, développée, et elle est en même temps un signe qu'il y a quelque chose de changé chez nous. Réjouissons-nous en et, sabots, chapeau bas, ceux à qui notre race doit cette merveilleuse transformation.

Une vitalité paradoxale.

Il y a dix ans que *L'Action Française* jette en terre canadienne sa bonne semence de fierté catholique et française. La revue est restée fidèle à ses buts d'éducatrice et d'éveil d'âmes. C'est dire qu'elle n'a jamais rien eu de ce qui assure les faveurs populaires et les succès faciles. C'est dire aussi qu'elle a dû, ne servant aucun parti ni aucun groupe, défrayer, par ses appels ou ses cris d'alarme, bien des équilibristes et bien des projets intéressés. De là, beaucoup de mécontentements, beaucoup de colères et beaucoup de tentatives d'étouffement... Pour résister à tout cela, la Revue n'avait que sa doctrine gémante, ses caisses vides, le désintéressement dévoué et tenace de ses collaborateurs et amis... mais ceci a suffi pour vaincre cela!

La période pénible semble passée pour la revue. Sa situation financière est rassurante, ses amis et ses collaborateurs lui font un corps de défense et de propagande solides, et, ce qui importe par-dessus tout, ses abonnés se chiffrent par milliers. Ce succès ne s'explique que par la force rayonnante d'une doctrine, élevée et peu payante, mais génératrice d'activités irrésistibles... Les gens pratiques, qui tiennent d'ordinaire peu compte des idées, ne manquent pas d'être étonnés; les autres comprendront et se réjouiront!

Une mine inestimable

Je viens de jeter un rapide coup d'oeil sur l'oeuvre doctrinale et documentaire édifiée en dix ans par *L'Action Française*. Cette oeuvre dépasse en ampleur et en profondeur ce qui a été fait jusqu'ici dans le genre, et toute personne ayant parcouru la collection complète de la Revue devra admettre qu'il n'y a rien d'aussi varié, d'aussi complet et d'aussi convergent dans toute notre littérature doctrinale.

Un collaborateur étudiait rapidement la portée de cette oeuvre d'éducation dans le dernier numéro de *L'Action Française*. Il signalait d'abord les ENQUÊTES annuelles, toutes consacrées à l'étude de sujets vitaux, scrutés et étudiés sous tous leurs aspects par des écrivains pris dans tous les milieux et dans toutes les professions.

Le même collaborateur rappelait aussi que sur la "substance de ces enquêtes se sont greffées d'autres formes d'action: la critique "saine... l'intervention auprès des pouvoirs publics, pour réclamer "en faveur de la reconnaissance pratique des droits de notre langue... "la galerie des portraits, etc..."

Et l'enquêteur concluait, en laissant aux générations futures le soin de porter un jugement définitif sur l'ensemble de l'oeuvre, "qu'il manquait chez nous un rouage essentiel si *L'Action Française* n'existait pas..."

Parlons maintenant de détail et aux erreurs discutables — de tactique, il faut admettre que ce jugement est équitable, et qu'il ne flatte en rien la vérité. Pour une minime proportion d'imperfection il ne faut pas condamner en bloc ni oublier la perfection de l'ensemble... *L'Action Française* lutte, stimule, préche, depuis dix ans. Soyons-lui reconnaissants de son zèle sauveur, et surtout aidons-la à faire plus catholique et plus française notre race!

Albert TESSIER, ptre.

15 décembre 1926.

Relevé fait en 1875 des Miliciens survivants de la Guerre de 1812-15

En 1875 le gouvernement fédéral vota des gratifications de \$20.00 en faveur des Canadiens qui avaient pris part à la défense du Canada dans la guerre de l'invasion américaine de 1812.

Un relevé fut fait des miliciens qui vivaient encore en 1875. Du rapport des enquêteurs nous avons tiré les noms des mili-

ciens habitant les paroisses de la région. Cette liste ne manquera pas d'intéresser nos lecteurs.

STE-ANNE-DE-LA-PERADE

Louis Bercier,	87 ans,	soldat,	au 4e bataillon.
J.-Baptiste Brière,	82 ans,	soldat,	au 4e bataillon.
François Dalbec,	86 ans,	soldat,	au 4e bataillon.
Louis Godin,	79 ans,	soldat,	au 3e bataillon.
Joseph Grimard,	84 ans,	soldat,	au 1er bataillon.
Olivier Lafèche,	82 ans,	soldat,	division des Trois-Rivières.
Hilaire Laquerre,	60 ans,	soldat,	
Barthélemi Paré,	86 ans,	soldat,	au 6e bataillon.
Louis Perreault,	83 ans,	soldat,	au 4e bataillon.
Dominique Perreault,	80 ans,	soldat,	au 4e bataillon.
François Tessier,	79 ans,	soldat,	au 4e bataillon.
Joseph Williams,	83 ans,	soldat,	au 4e bataillon.

STE-GENEVIEVE DE BATISCAN

Jean-Bpte Cadotte,	85 ans,	soldat,	division de Boucherville.
François Baril,	83 ans,	soldat,	4e bat. E.M.
Augustin Gingras,	80 ans,	soldat,	2e bataillon.
Charles-Nicolas Lefebvre,	80 ans,	soldat,	4e bataillon.
Pierre Normandin,	77 ans,	soldat,	division des Trois-Rivières.
John-Bte Veillet,	78 ans,	soldat,	division Boucherville.

SAINT-STANISLAS

François Ayotte,	81 ans,	soldat,	au 3e bat. E.M.
Clément Caya,	86 ans,	soldat,	division des Trois-Rivières.
Modeste Grimard,	87 ans,	Caporal,	au 4e bataillon.
Sifroi Lafontaine,	84 ans,	soldat,	au 4e bataillon.
Stanislas Lafontaine,	88 ans,	soldat,	division des Trois-Rivières.

ST-TITE

Jérôme Dupuis,	101 ans,	soldat,	au 4e bataillon.
----------------	----------	---------	------------------

SAINT-NARCISSE

Joseph Baril,	80 ans,	Cap. Postich.	au 3e bat. E.M.
---------------	---------	---------------	-----------------

MONT-CARMEL

Pierre Drolet,	81 ans,	soldat,	au 2e bataillon.
----------------	---------	---------	------------------

VIEILLES FORGES

Jean-Bte Boisvert,	80 ans,	soldat,	au 4e bataillon.
Jean-B. Landry,	81 ans,	soldat,	Cl. Duchesny.

SAINT-MAURICE

Pierre Brûlé, senior,	86 ans,	soldat,	division de Boucherville.
Louis Limoges,	85 ans,	soldat,	au 1er bataillon.
Joseph Pagé,	81 ans,	soldat,	division des Trois-Rivières.
Pierre Thibault,	80 ans,	soldat,	au 4e bataillon.

CAP-DE-LA-MADELEINE

Zénobie Dubord,	84 ans,	soldat,	au 4e bataillon.
Joseph Lamothe,---	---	soldat,	au 8e bataillon.
Pascal Montplaisir,	82 ans,	soldat,	au 3e bataillon.
Clément St-Pierre,	84 ans,	soldat,	au 3e bataillon.
Joseph Toupin,	81 ans,	sergent,	au 4e bataillon.

SAINT-LUC

Charles Ratté,	83 ans,	soldat,	au 1er bataillon.
----------------	---------	---------	-------------------

SAINT-BARNABE

Augustin Bellemare,	80 ans,	soldat,	div. de Boucherville.
François Boisvert,	82 ans,	soldat,	Capit. C.
Pierrické Gélinas,	80 ans,	soldat,	au 4e bataillon.
dit Pierre L'Allemand,	80 ans,	soldat,	au 4e bataillon.
Joseph Gélinas,	78 ans,	soldat,	au 4e bataillon.
dit L'Allemand,	78 ans,	soldat,	division de Boucherville.
Joachim Lacombe,	78 ans,	soldat,	division de Boucherville.
Simon Melançon,	81 ans,	soldat,	au 4e bataillon.

LE SABOT S'EN VA

Le sabot de bois est-il disparu? Non pas! J'ai vu cet été, sarclant dans son jardin, une bonne ménagère canadienne qui portait des sabots mignons et même ouvragés, tout comme au 18ème siècle, "les dames en Limousin" (Dictionnaire de Trévoux.) J'avoue, toutefois, que c'est n'est plus une aventure ordinaire.

Il n'y a pas un demi-siècle, Pamphile Le May pouvait écrire que les vieillards "découpaient encore tous les jours, dans le frêne pliant, leur paire de sabots" (1) mais il n'en est plus ainsi, et rares maintenant sont les anciens qui façonnent des sabots autrement que par dessin ou pour les vendre comme curiosités aux citadins ou aux touristes qui les visitent.

Il est donc temps de rassembler quelques notes sur cette chaussure qui tend à disparaître. Notons tout d'abord qu'il y a deux sortes de sabots: celui "qui est fait d'une seule pièce de bois" et celui qui est fait "d'un dessus de bois et d'un dessous de cuir."

J'ai la preuve que nous avons eu les deux en la Nouvelle-France; toutefois, comparativement à l'autre, le sabot de cuir ne fut guère

populaire, car son prix était fort élevé. (2) Evidemment, le sabot de cuir, plus élégant, susceptible d'ornementation, plus léger aussi, n'était destiné qu'aux bourgeois et aux nobles dames (3). Aussi, sans s'attarder plus longtemps à cette chaussure d'exception, revenons à celle qui fut la préférée des classes agricoles.

Le premier fabricant de la chaussure de bois, dans la région de Montréal, fut certainement Louis Guertin. Arrivé à Ville-Marie avec la grande recrue de 1652, des actes notariés le surnomment le **Sabotier**. (4)

Après lui, la vogue du sabot devint telle que le 23 juin 1691, un marchand de Montréal, J. Mailhot, faisait contrat avec Jean Robin et son fils de leur acheter pendant trois ans, tout ce qu'ils pourraient lui livrer de sabots en bois d'orme, de merisier et de plaine. Le prix arrêté était de 36 francs les cent paires, c'est-à-dire environ sept sols la paire. (5)

Au détail, on les estimait le double: 15 sols et souvent 20 sols. De 1689 à 1712, un autre sabotier à la mode fut Jacques Séguin dit Lamarche. C'est lui qui fournissait le négociant Le Gai-Beaulieu. (Adhémar, 25 sept. 1689, et document judiciaire du 20 juillet 1712).

Kalm, ce savant suédois qui visita la Canada entre 1748 et 1751, a noté avec étonnement: "Les gens de la campagne, les femmes surtout, portent des chaussures de bois tout d'une pièce et creusées en forme de pantoufles. (6)

Apparemment, le sabot ne se voyait pas en son pays. L'innocent sabot se trouve mêlé dans la petite histoire à deux événements tragiques que je dois rappeler ici. Le 4 février 1686, Pierre Chesne, âgé de 6 ans, quitta la maison de son père à Ville-Marie et conçut le projet de se rendre seul chez son oncle à Longueuil. "La bise mordait et l'enfant n'avait aux pieds que des sabots." Bref, le malheureux s'égarait et on le trouva gelé. (1)

Le 31 janvier, 1745, à une heure après minuit, l'incendie consuma la maison où madame d'Youville avait établi un commencement d'hospice. Une petite idiote rentra furtivement dans la maison en flammes pour aller chercher ses sabots ne put s'échapper et trouva la mort." (2)

Dans sa volumineuse *Histoire des Bois Francs*, l'abbé Mailhot a noté ceci: "Autrefois, durant le battage des grains au fleau, opération qui se faisait souvent en hiver et dans la grange, il fallait se garantir les pieds du froid. Pour cela, on se chaussait de sabots dans lesquels on avait déposé pendant quelques instants des cendres chaudes." (3)

A lire ce qui précède et ce qui va suivre, il semblerait que le sabot fut jadis considéré comme une chaussure d'hiver.

Dans les notes historiques qui servent de préface au premier volume des *Vieilles familles d'Yamachiche*, par F.-L. Desaulniers, l'historien et archéologue, Raphaël Bellemare parle des types de son temps et il raconte qu'à St-Barnabé, près d'un ruisseau, il y avait une petite maison servant de logis et de boutique à un grand vieillard qui avait parcouru les pays d'en haut. On le nommait le Père Sioux. Sa boutique était principalement une manufacture de sabots, qu'on allait acheter chez lui, durant l'hiver.

Enfin, c'est bien ici qu'on peut rappeler la chaussure favorite de l'un des prêtres patriotes de l'Ouest. En effet, l'histoire a noté que le fameux curé de Détroit, l'abbé Gabriel Richard, mort du choléra en 1832, portait habituellement des sabots (4).

Mais si le sabot abdiqne, son souvenir franchira les ans sur l'aile de la chanson, car il existe une ronde enfantine, aussi vivace que charmante et qui se chante en France comme au Canada. En voici le texte, recueilli aux Trois-Rivières, en 1882, par Alice Godin:

M'en revenant de Varennes
En sabots de bois,
J'ai rencontré trois capitaines
Ah! ah! ah!
En sabots de bois. (bis)

J'ai rencontré trois capitaines
Ils m'ont traité de vilaine

Ils m'ont traité de vilaine
Je ne suis pas si vilaine

Je ne suis pas si vilaine
Puisque le fils du roi m'aime

Puisque le fils du roi m'aime
Et m'a choisie pour sa reine

La ronde de France est presque identique, mais elle commence par ce couplet qui lui donne allure:

Duchesse en sabots...
C'était Anne de Bretagne

On en trouve le texte illustré et la musique dans un gracieux ouvrage intitulé *La bonne chanson de la jeunesse*.

Et si cet articlelet modeste ne vous a pas, suivant le dicton, "fait dormir comme un sabot," tout va bien.

E.-Z. Massicotte.
(Bull. des Rech. Hist.)

(1)—Voir Massicotte, *Faits curieux de l'histoire de Montréal*, p. 35.

(2)—Massicotte, *Faits curieux, etc.*, p. 35.

(3)—Mailhot, *Les Bois francs* vol. 1, p. 110.

(4)—*Bulletin des Recherches Historiques*, 1897, p. 74.

(5)—*Les Vengeances*, pp.83,84.

(6)—Un document judiciaire du 21 janvier 1698 fixe à 8 francs, le prix d'une paire de ces sabots, alors que ceux en bois se détaillaient 8 à 9 fois moins.

(7)—De nos jours, il s'en fait de très jolis en Alsace et en Hollande.

(8)—Notamment dans Bassot, 9 décembre 1680.

(9)—Adhémar, 28 juin 1691.

(10)—Kalm, *Voyages en Amérique*, II, p. 194.

1.—"Je ne veux plus la revoir, celle-là; elle m'a insulté!"

2.—"Comment ça... Insulté?"

1.—"Elle m'a demandé si je dansais."

2.—"Il n'y a rien d'insultant là-dedans."

1.—"Je dansais avec elle quand elle me l'a demandé."

Boston et la Nouvelle-Angleterre

Les chemins de fer Canadien-National, Central-Vermont, offrent par Boston et les principaux endroits de la Nouvelle-Angleterre, un service de trains très apprécié par le public voyageur.

Deux rapides par jour, à votre choix: "L'Ambassadeur" quitte Montréal tous les matins; et le "New Englander" tous les soirs. L'aménagement comprend wagons-lits avec salons et compartiments sur le train de nuit; et wagons-observatoires (avec radio) sur le train de jour — un service de wagons-restaurants insurpassable.

et des voitures de première sur tous les trains. Tout concourt à faire de votre voyage en Nouvelle-Angleterre une vacance des plus agréables.

Pour plus amples renseignements, veuillez vous adresser à tout agent du Canadien National.

PACIFIQUE CANADIEN

Il y a un char parloir entre Grand'Mère et Trois-Rivières tous les jours, sur le train No 382, laissant Grand'Mère à 2.10 heures p. m., et sur le train No 387 laissant Trois-Rivières à 7.40 p. m.

14-16-21

"Le livre est un cadeau distingué"

LES LIVRES DU JOUR

L'Almanach de la Langue Française (1927)	\$0.25
La Sève Immortelle (Laure Conan)75
Roman Canadien	
La Moisson Nouvelle (B. Lamontagne-Beauregard) ..	0.75
Recueil de poésies	
Le Filleul du Roi Grolu (M.-C. Davchuy)	0.75
Contes de fées	
Estampes (Henri d'Arles)	0.60
Choix de critiques littéraires	
La Maison Vide (Harry Bernard)	0.75
Roman Canadien	
Dix ans d'Action Française (Abbé Lionel Groulx) ..	0.75
Doctrines substantielles	

Librairie d'Action Française

1735 rue Saint-Denis, Montréal.

Édition Importation Reliure

Banque Provinciale du Canada

Incorporée par Acte du Parlement en juillet 1900

Capital autorisé..... \$ 5,000,000.00
Capital payé et Réserve..... \$ 5,500,000.00
Actif total (au 30 nov. 1925)..... \$45,219,000.00

La seule banque au Canada dont les argents confiés à son département d'Épargne sont contrôlés par un Comité de Censeurs, ces messieurs examinant mensuellement les placements faits en rapport avec tels dépôts. Conformément aux règlements approuvés par ses actionnaires, lors de sa fondation, cette banque ne prête pas d'argent à ses directeurs.

Président du Conseil d'Administration

L'HONORABLE SIR HORMISDAS LAPORTE

Vice-Président et Directeur-Général

M. TANCREDE BIENVENU

Président du Bureau des Commissaires-Censeurs

L'HONORABLE N. PERODEAU

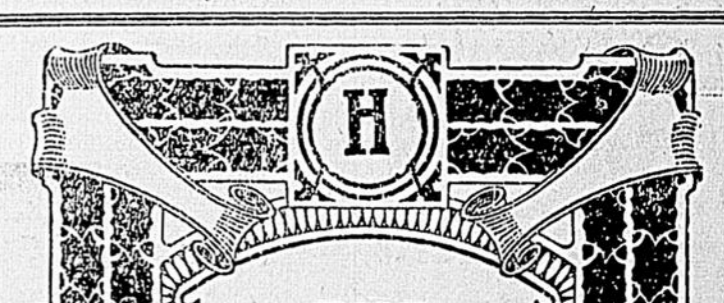
Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.

131 Succursales dans les Provinces de Québec, d'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard.

Deux Succursales aux Trois-Rivières:

Angle Notre-Dame et Du Platou Angle Lavolette et St Maurice

HENRI BRUNEAU, J.-F. GUILLEMETTE, Gérant. Gérant.



THE HOWE LUMBER COMPANY LIMITED

253 RUE BELLEFEUILLE TEL. 1367
LES TROIS-RIVIERES

SHAWINIGAN FALLS CHICOUTIMI
TEL. 593 TEL. 586

"NOUS SOMMES ASSURÉS A L'AVANCE QUE VOUS SEREZ SATISFAIT DE LA QUALITÉ DU BOIS QUE NOUS POUVONS VOUS OFFRIRE ET DU PRIX QU'IL VOUS SERA COTÉ. COMPTEZ, AUSSI SUR LE SERVICE QUE NOUS VOUS DONNONS."

Bois carré, Epinette, Pin, Pruche, Bois Franc, Latte, Bardeaux, Portes, Moulures, Bestwall, etc., etc.,

SOUMETTEZ-NOUS VOTRE SPECIFICATION; NOTRE MEILLEURE ATTENTION VOUS SERA ACCORDÉE.

PRIX RAISONNABLES SERVICE PROMPT

Nous sommes aussi acheteurs de toutes sortes de bois



PAGE DE SHAWINIGAN ET DE GRAND'MÈRE

Courrier de Grand'Mère

Euchre public qui obtint un franc succès.

Le grand Euchre public organisé par M. l'abbé Hornisdas Deschênes, curé de St-Jean-Baptiste, au bénéfice de son église et qui eut lieu dans la salle du Manège des Zouaves, a obtenu un succès qui dépassa toutes espérances.

M. l'abbé Deschênes a raison d'être fier de ce succès dont une grande part est dû au bon travail des Dames organisatrices: Mes. Albert Lafond et Hector Matteau, puissamment secondés par les candidates du concours de popularité, Mlles Annette Dorais, Laurette Lavergne, Rose-Aimée Laforme, et Dolores Boulard.

Seules, les recettes de la grande raffle d'une somme de \$17.50 en or se sont élevées à la jolie somme de \$176.30.

Mlle Annette Dorais est arrivée première de ce concours avec la jolie somme de \$210.15; Mlle Laurette Lavergne s'est classée deuxième avec \$100.25, Mlle Rose-Aimée Laforme, est arrivée troisième avec une somme de \$69.00 et Mlle Dolores Boulard, s'est classée quatrième avec une somme de \$60.00.

La gagnante du \$10.00 en or fut Mlle Juliette Boulard; du \$5.00 en or, Mlle Georgette Pellerin et la gagnante du \$2.50 fut Mlle Alphonstine Laperrière.

Aux quatre candidates on distribua de jolis prix comme suit, en récompense de leur bon travail: à Mlle Annette Dorais, un cadran de fantaisie, don de M. J.-Alphida Crête; à Mlle Laurette Lavergne, un pot à moutarde, don de Mlle Hélène Robillard; à Mlle Rose-Aimée Laforme, un plateau à fruits, don de Mlle A. Laperrière et à Mlle Dolores Boulard, un autre plateau à fruits, don de M. Arthur Boisvert.

Voici la liste des gagnants des prix, aux cartes et le nom des donateurs de chaque cadeau:

Prix des Dames: 1er prix, gagné par Mlle Alma Gélinas, don de Mlle Marguerite Boisvert; 2ème prix, gagné par Mme Donat Villemure, don de M. F. Poudrier; 3ème prix, gagné par Mme Roméo Ouellette, don des Dames de Charité de Grand'Mère; 4ème prix, gagné par Mlle Bertha Peterson, don de Mme Alfred Garceau; 5ème prix, gagné par Mme Albert Pratte, don de M. Arsène Berthiaume; 6ème prix, gagné par Mme Philias Lafrenière, don de M. le Maire La-

zaire Ricard, de Ste-Flore-est. 7-ème prix, don de la Pharmacie Ferron, gagné par Mlle Hélène Gauthier; 8ème prix, gagné par Mlle Flore Demoncourt, don de M. Xavier Duguay; 9ème prix, gagné par Mlle Annette Lamy, don de M. S.-C. Aboul; 10ème prix, gagné par Mlle Blanche Brunelle, don de Mme Napoléon Gâté.

Prix de consolation des Dames gagné par Mlle Berthe Adams, don de M. Edouard Demoncourt.

Prix des Messieurs: 1er prix, gagné par M. A. Mailhot, don de Mlle Rose-Anna Duguay; 2ème prix, gagné par M. Emile Bussières, don de M. Armand Rivard; 3ème prix, gagné par M. Arthur Jacques, don de M. A.-R. Gélinas; 4ème prix, gagné par M. Arthur Beaulieu, don de M. Eugène Garon; 5ème prix, gagné par M. Chs Fréchet, don de Mme J.-P.-Emile Dessureault; 6ème prix, gagné par M. Isaac Jauron, don de M. Jos. Matteau; 7-ème prix, gagné par M. Amédée Lavergne, don de M. Maurice Gervais; 8ème prix, gagné par M. Ludger Chaîne, don de M. H. Laing; 9ème prix, gagné par M. Roland Boucher, don de M. J.-H.-A. Bernard.

Prix de consolation, gagné par M. Lionel Fortin, don de M. Edouard Duguay.

Les prix de présence furent gagnés par: Mme Donat Villemure; M. L.-P. Simard, don de M. Oud Villemure; Mme Achille Lefebvre, don de M. Léon Gagnon; M. Albert Houle, don de la Laiterie de Shawinigan Falls.

A la raffle les gagnants furent: M. Raymond Trépanier, don de M. J.-O. Adam Julien; M. Ludger Chaîne, don de M. P. Philippe Caron; M. Moïse Ferron, don de Mme Napoléon Papillon; M. Hector Matteau, don de l'Hôtel St-Maurice; M. Darius Berthiaume, don de M. Zéphirin Lambert; Mme Eugène Grenier, don de MM. Matteau & Frère; M. Hector Matteau, don de Mme Napoléon Papillon; M. Evariste Ricard, don de M. Hornisdas Leclerc; M. Antonio Matteau, don de Mlle Jeannette Normandin; M. Edmond Thibault, don de MM. J.-A. Grenier & Fils; M. Hector Matteau, don de M. J. Alfred Desbiens; Mlle Roland Lemay, don de M. J.-A. Lacombe; M. Darius Berthiaume, don de M. Omer Bernard; Mlle Antoinette Matteau, don de M. Emile St-Pierre; M. Alexandre Paquet, don de M. Jos. Deshaies; M. Raymond Trépanier, don de M. Arsène Chaîne; M. Ernest Mailloux, don de M. J.-M.-E. Marcotte; M. Hervé Duguay, don de M. Arthème Pellerin; M. Herman Bruneau, don de M. Jos. Pepin et de M. Adéard Gagnon; M. Alcide Bélanger, don de M. Donat Boisvert; M. Fabié Landry, don de M. Albert Lafond; M. Fabié Henri Rivard, photo de M. le chanoine L.-R. Laflèche, don de M. Lawless, photographe.

Grâce à la générosité des paroissiens de St-Paul et de St-Jean-Baptiste une grande quantité de cadeaux avaient été donnés pour ce euchre, ce qui a permis à M. le Curé Deschênes de diviser la quantité de ces cadeaux pour faire un deuxième euchre qui aura lieu le 17 décembre prochain. A la fin de ce deuxième euchre on donnera le montant total des recettes de ces deux euchres.

Durant la soirée un joli programme de chant et de musique fut exécuté par des amateurs de Grand'Mère.

Une fête à Mme Lavallée

Ces jours derniers les membres de la section féminine CANADO AMERICAINE, succursale de Grand'Mère, donnaient à l'une de

leurs fondatrices de la cour de Grand'Mère, Mme Jos. Lavallée, une fête à l'occasion de son prochain départ de notre ville. Une bourse superbe contenant \$25.00 en or lui fut présentée au nom de la cour, ainsi que quelques autres jolis cadeaux. Durant la soirée il y eut cartes et chant, puis "lunch" à toutes les invitées.

En visite chez des parents

Un ancien concitoyen M. Arthur Neault, Ingénieur forestier pour le compte de la Riordon Pulp Co. de Villemarie, P.Q., était de passage en notre ville la semaine dernière.

Une belle soirée de famille

Grâce à l'initiative d'un de leurs officiers, les membres de l'Association des Zouaves de notre ville ont donné dans le manège une belle soirée de famille, tout dernièrement sous la présidence d'honneur de leur Chapelain, M. l'abbé H. Rivard. En outre d'un joli programme de chant, musique, déclamation, opérette, etc. le "euchre" fut en honneur dans une bonne partie de la soirée.

Les heureux gagnants, aux cartes, furent: Chez les Messieurs: 1er prix gagné par M. Arthur Robitaille; 2ème prix, M. Oscar Demers; Prix de consolation, gagné par M. Edouard Rivard, et prix de présence, par M. Aimé Melançon.

Chez les Dames: 1er prix gagné par Mme Antonio Morin; 2ème prix par Mlle Alix Garneau; Consolation, par Mme Wilfrid Grenier et prix de présence, par Mme Arthur Jacques.

Durant la soirée il y eut une magnifique opérette interprétée par Mlles Marguerite Beaulieu et Marie-Paule LeBel, intitulée "Les deux enfants perdus," avec accompagnement au piano par Mme Fred Villemure, et dialogue comique par les mêmes; l'Orchestre des Zouaves était aussi au programme. Duos de violon, airs anciens, par MM. J.-Baptiste St-Arneault et Théophile Bergeron, accompagnés au piano par Mme Fred Villemure; Solos de chant par MM. Edgar Hogue, Arthur Jacques, et Henri Melançon. Les accompagnatrices au piano furent Mlle Adrienne Villemure et Mme Fred Villemure. Duos de piano par Mlles Germaine et Madeleine Sawyer et Déclamation par Mlle Agathe Therrien. Puis, pour clore la soirée on eut la bonne fortune d'entendre M. Johnny Boivin, le champion violoneux du Canada, dans un répertoire d'une dizaine de beaux airs anciens, accompagné au piano par sa fille.

La soirée fut des plus agréables et chacun se promet d'assister à la prochaine soirée de famille qui aura lieu le 19 décembre prochain.

Euchre par la Garde d'Honneur

Les membres de la Garde d'Honneur de notre ville ont donné récemment dans la grande salle de l'Hotel de Ville, pour le bénéfice de leurs membres et de leurs épouses et familles un beau euchre-concert qui obtint un franc succès. Il y eut un magnifique programme de chant et de musique durant la soirée.

L'Orchestre Regina, sous la conduite de M. Jean-Chs Blais, s'est attiré des éloges bien mérités de tous les auditeurs. Il y eut déclamations tragique et comique par M. Jean-Charles Blais; Danses de belles gignes anciennes, par M. Ludger Rousseau, un maître dans cet art chorégraphique.

Les prix, aux cartes, furent gagnés comme suit: Chez les messieurs: 1er prix par M. Eugène

Boucher; 2ème prix par M. Hornisdas Rivard; 3ème prix par M. J.-Adéard Matteau; 4ème prix par M. Arthur Hélie.

Chez les dames: 1er prix par Mlle Alice Casaubon; 2ème prix par Mlle Simone Normandin; 3ème prix, par Mlle P. Morasse; 4ème prix, par Mme Raymond Lafrenière; 5ème prix, par Mlle R. Marshall.

Prix de consolation gagné par Mlle Béatrice Dufault. Prix de présence gagnés par Mlle Florence Gélinas, et Mme D. Villemure.

Prix d'honneur gagné par M. Philias Lafrenière. A la raffle et à la vente à l'enchère, les gagnants furent: MM. Henri Tessier, Avila Boisvert, Amable Boisjoli, Ludger Rousseau, Mlle Bertha Troitier; MM. O.-J. Lavoisier, Alfred Chaîne, Adéard Matteau, Mme Raymond Lafrenière; MM. Fernando Poudrier, Frs Tremblay, Camille Bourassa.

M. Jérémie Godin et MM. Matteau & Frères avaient fait dons de jolis cadeaux pour ce euchre, à part ceux donnés par la Garde d'Honneur.

Parmi nos joueurs senior de hockey qui feront probablement partie de l'équipe Laurentide de la Ligue de la Vallée du St-Maurice, il y aura Tom Richardson, Pat. Hayes, Geo. Goodaere, K. Houde, M. Neville, Edgar Hogue, Antoine Beaumont et plusieurs autres.

Lors d'un récent tournoi de Badminton, le premier de la saison, Mme Cuttle et M. Powell furent les vainqueurs. Dans la semi-finale, Mme Cuttle et M. Powell eurent raison de Mme Wilson et de M. Dr Hooper, et Mme Dean Rogers et M. Sydney Williams, remportèrent sur Mme C.-H. Savage et M. D. Ruthman, alors que dans la finale Mme Cuttle et M. Powell eurent la victoire sur Mme Rogers et M. Williams.

D'autres tournois du genre seront joués sous peu à Grand'Mère.

Un ancien concitoyen et membre de notre équipe senior de hockey, le Laurentide, M. Mike Neville joue cette année avec la Hamilton de la Ligue d'Ontario. Neville joua l'an dernier pour le St-Patrick.

Notre concitoyen nous fait certainement honneur dans les Ligues majeures.

Lors d'une première partie de basketball pour la course au championnat de la Ligue de la Vallée du St-Maurice, notre équipe Grand'Mère a vaincu le Shawinigan Falls par un score final de 22 à 19. La lutte fut des plus rudes de part et d'autre, mais fut exempte de toute brutalité.

L'alignement des deux équipes fut le suivant:— Shawinigan Falls—Grand'Mère: J. Wilson, Avant de droite, Goodaere—Elliott, Avant de gauche, Anderson, Stein, Centre... Morrow, Andrews, Garde droite, Hanna, MacDonald, Garde gauche... Williams, Winters, Substituts, Wallace..... Neeld, Ruthman Price, Bingle. Referee: M. Law; instructeur du Shawinigan Falls Athletic Club.

Pour des raisons majeures notre équipe et celle de Shawinigan devront remettre leurs rencontres avec l'équipe de La Tuque jusqu'à une date qui sera fixée un peu plus tard. Le 11 décembre notre équipe rencontrera le Shawinigan, à Shawinigan; le 18, La Tuque rencontrera le Shawinigan, et le 19 décembre nos gars recevront la visite de La Tuque.

Séance qui obtint un franc succès.

La séance comique et musicale donnée récemment au Manège des Zouaves de notre ville par des Amateurs de St-Tite et de notre ville, a obtenu tout le succès auquel on s'attendait. Les organisateurs de cette soirée, MM. Fred Villemure et J.-P.-E. Dessureault ont droit d'être fiers des succès remportés et nous devons de chaleureuses félicitations aux acteurs, chanteurs, déclamateurs, etc. qui ont participé au succès de cette soirée.

Nous donnons ci-dessous le programme détaillé de cette séance: 1—Ouverture, par l'Orchestre des Zouaves 2—Duo de Piano, par Mlles Cécile et Yvonne Dessureault. 3—Déclamation, par Mlle Rachel Lemay. 4—La Leçon de Chant...Opérette comique en 1 acte. Toccato, professeur de chant: M. J.-P.-E. Dessureault. Jean Malois, berger normand: M. J.-P.-Gilles Dessureault. Accompagnement au piano: Mlle Cécile Dessureault. 5—Déclamation, par M. le Notaire Philippe Germain. 6—Solo de piano, par M. le Professeur J.-N. Leclerc. 7—Les Consultations Gratuites.

Comédie en 1 acte. Daniel Brisebois: M. Philippe Germain, N.P.

Michel, père de Daniel: M. Edouard L'Heureux.

Baptiste, domestique: M. J.-P.-Gilles Dessureault.

8—Solo de chant...Extrait de Faust... par M. J.-P.-Emile Dessureault.

9—La Visite des Champoireau Comédie en 1 acte. Le père Champoireau: M. Wilfrid Verret.

Narcisse, son fils: M. J.-P.-Gilles Dessureault.

Côté...: M. Edouard L'Heureux Robert Lafrance: M. Philippe Germain, N.P.

10—O Canada.— Chœur.

Le Hockey

On nous apprend qu'une grande

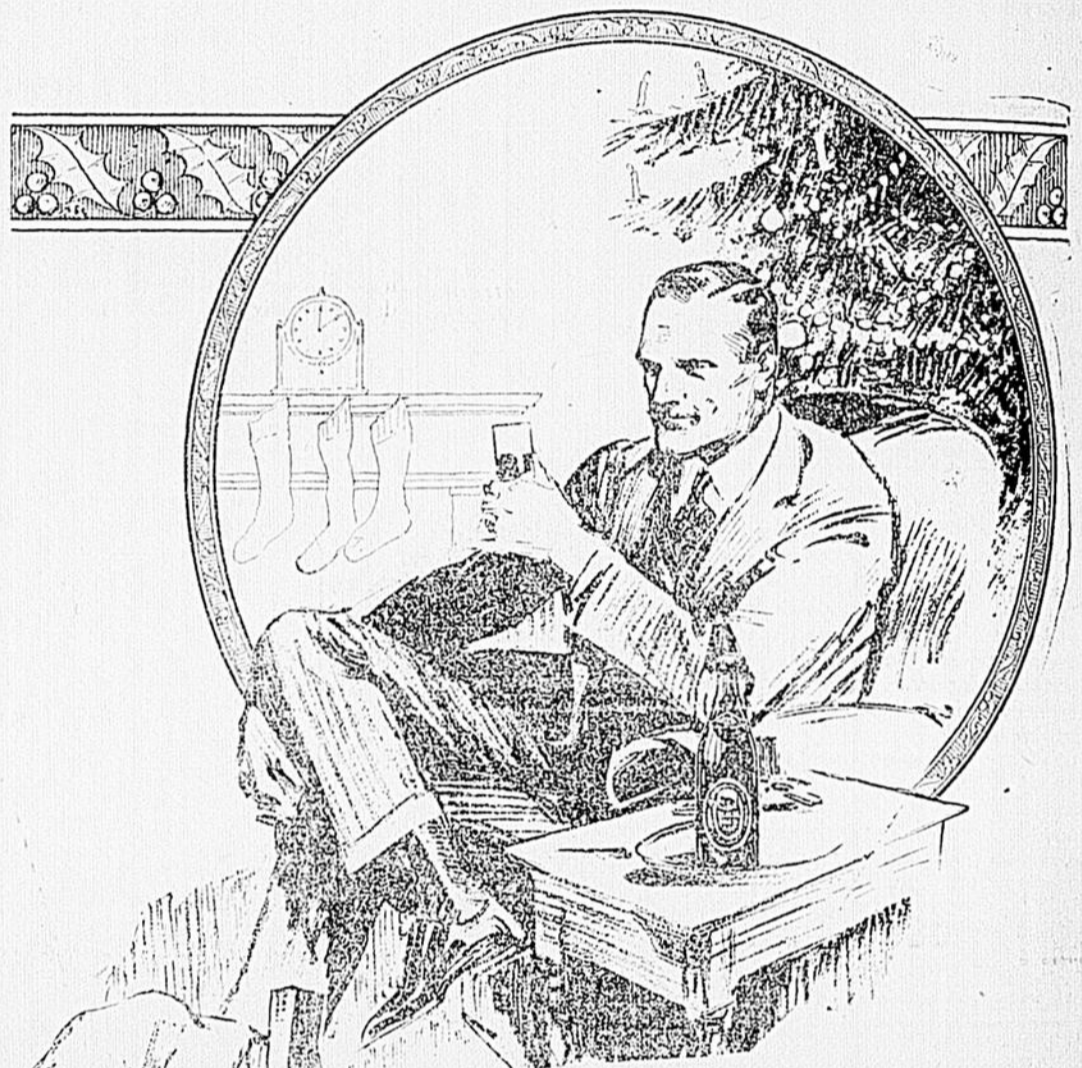
assemblée des promoteurs de la Ligue de la Vallée du St-Maurice, au hockey, se tiendra en notre ville dimanche prochain, dans le but de jeter les bases d'une nouvelle organisation de cette Ligue.

Il y aura des représentants de

La Tuque, Shawinigan et Grand'Mère. On ne croit pas que le Trois-Rivières fasse partie de cette ligue cette année, vu que l'on entend s'intéresser plutôt à la bonne gouverne de la ligue de la cité.

Il y aurait donc trois équipes qui formeront cette ligue.

Advertisement for PAINKILLER featuring the text 'AU PREMIER FRISSON PRENEZ PAINKILLER RHUMES PREVIENT GRIPPE' and 'BERRY DAVIS'.



La Satisfaction à Son Apogée

QUAND vous avez fait tout en votre pouvoir pour répandre autour de vous cet esprit de joie qui doit régner à Noël et au Jour de l'AN, vous éprouvez une sensation d'agréable détente et de satisfaction dans une bouteille de cette bonne vieille bière moelleuse.

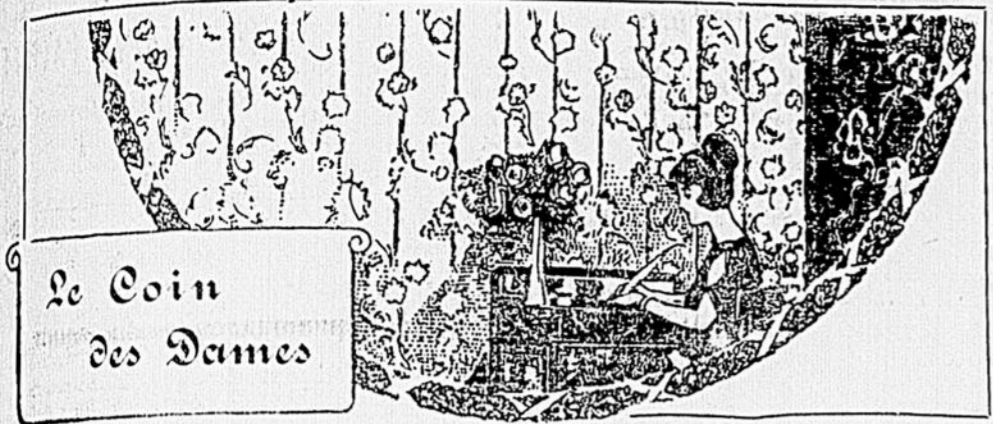
PROCUREZ-VOUS EN UNE CAISSE POUR LES FETES



DAWES BLACK HORSE BIERE ET PORTER

Advertisement for Boston Cigars: 'Pour Son Cadeau des FÊTES CIGARES BOSTON empaquetés spécialement pour l'occasion'.

Advertisement for L-T Laflamme Bijoutier: 'LE CADEAU D'UN AMI VÉRITABLE' featuring a watch and a ring. 'Les Cadeaux dans leur mutisme parlent souvent plus qu'ils en ont l'air. Aussi sont-ils hautement appréciés. Au doigt de votre Amie cette bague plaidera votre cause et éclairera la situation. Cette jolie montre-bracelet dira peut-être que vous veillez un peu tard, mais soyez sûr, elle ne sonnera pas les heures. Venez choisir le Modèle révé.' 'L.-T LAFLAMME Bijoutier, 40, RUE DES FORGES, LES TROIS-RIVIERES. Tél: 390'.



Le Coin des Dames

L'ATTENTE

L'attente... c'est peut-être ce qu'il y a de plus aimable et de plus désagréable tout à la fois.

C'est parfois très peu de chose qu'une étrenne, mais cela peut renfermer de bien jolies pensées, et un désir de faire plaisir.

Chez les enfants surtout, le jour des étrennes est attendu avec une hâte fébrile, et c'est pour voir palpiter de la joie dans les yeux de leurs petits que les papas et les mamans s'ingénient à trouver les plus belles étrennes; celles qui plairont le plus.

Les parents qui achètent de bonne heure des étrennes à leurs enfants ont devant eux un problème assez difficile à résoudre; celui de dérober leurs achats aux yeux perspicaces et attentifs qui dans le temps des fêtes, surveillent, comme des agents de sûreté, les allées et venues des commissionnaires.

Souvent la réalité dépasse l'attente, mais il arrive que les étrennes reçues ne sont pas les étrennes désirées. Faisons en sorte que le donateur, qui s'est efforcé de faire plaisir, ne s'aperçoive pas s'il y a déception. Peut-être s'est-on donné beaucoup de peine, s'est-on imposé même des sacrifices pour choisir ce que l'on croyait être le plus agréable.

Fleurette de Givre.

COURRIER DU COIN

Marcelle—J'insère l'article et je vous accueillerai avec beaucoup de plaisir ma chère Marcelle.

Fiat—Vous voyez que c'était très facile de devenir membre de notre chère famille. Je suis ravie de compter une nouvelle unité aussi intéressante.

Raphaëla—Comment ne pas ac-

cueillir aimablement les correspondantes qui viennent à moi, nous apporter leur intelligence et leur amitié.

Lilas Blanc—Je remercie à qui de droit, le feuillet, mais vous feriez bien à l'avenir, d'envoyer directement, si vous désirez que le communiqué n'ait pas de retard. Au revoir.

Fleurette de Givre

L'ENQUETE

SE CONSOLE-T-ON FACILEMENT D'UNE DECEPTION D'AMOUR?

EST-IL NECESSAIRE AU BONHEUR D'UNE FEMME INTELLIGENTE D'EPOUSER UN HOMME D'INTELLIGENCE SUPERIEURE?

Raymonde. MESSIEURS, JE VOUS POSE LA QUESTION, (les dames pourront toujours y répondre.) LAQUELLE EST LA PLUS AIMÉE, LA FEMME SENTIMENTALE OU CELLE QUI NE L'EST PAS?

Yvon.

Se console-t-on facilement d'une déception d'amour? —Mais, oui, chère Raymonde, ça mal qu'un amour nous ennuie, un autre amour nous guérit. Le cœur humain qui est né de l'amour, son principe de vie; mais il arrive souvent que cet amour qu'il aime tant devient un cruel bourreau qui le tyrannise.

Mais les plus beaux jours ont leur déclin, les roses, leurs épines et le cœur, ses revers. En face de la pénible réalité, les yeux qui souriaient hier, pleurent aujourd'hui sur tant d'espérances déçues. Ah! si l'on savait que l'on est souvent soi-même la cause du martyre de notre cœur, on aimerait plus ou on aimerait mieux. Et pendant que la porte de notre cœur semble close à jamais, Cupidon revient avec un nouveau cortège de rêves et de joies et sans s'en apercevoir l'on se laisse prendre.

Le cœur à nouveau vibre comme il a vibré hier de joie et d'amour, il retrouve le bonheur d'autan, il est si heureux qu'il oublie enfin qu'il a pleuré et souffert, car je

termine le vieux dicton: le temps fait passer l'amour.

Amies lectrices, croyez-moi, ne condamnez jamais entièrement la porte de votre cœur, car pour vous, il y aura toujours dans le chemin de la vie, des roses et... des épines.

Fiat.

Est-il nécessaire au bonheur d'une femme intelligente d'épouser un homme d'une intelligence supérieure?

—Non, il n'est pas nécessaire au bonheur d'une femme intelligente d'épouser un homme d'une intelligence supérieure surtout si ce dernier possède amplement les qualités du cœur, beaucoup plus importantes que celles de l'esprit.

Mais je crois qu'une femme vraiment intelligente se complaira fort peu avec un homme d'une intelligence inférieure à la sienne, car tous, nous aimons la société des gens qui nous ressemblent ou qui sont placés au même degré que nous dans l'échelle de la vie, et le dicton du cher frère Liguori trouve ici son application:

"Marie-toi à ta porte Avec gens de ta sorte."

La femme bien que mieux dotée que l'homme du côté du cœur est par contre, il faut bien l'avouer—plus faible et plus timide que lui, comme elle serait heureuse alors, d'avoir pour compagnon de vie un homme qui lui serait égal par son cœur et supérieur par son esprit!

Fiat

QUELQUES CONSEILS POUR LE TEINT

Se rajeunir, garder un teint frais et un visage sans rides: tel est l'objectif de la plupart des femmes. Les grands ennemis du visage sont: la vie mondaine, les troubles digestifs et la constipation, l'état nerveux, les irrégularités des fonctions propres au beau sexe, enfin l'abus des cosmétiques faciaux, poudres, crèmes, fards, etc.

Dans la vie mondaine, ce qu'il faut surtout éviter, ce sont les veilles et les repas irréguliers. La plupart des troubles digestifs contemporains se traitent avec succès par le régime lacto-ovo-végétarien. Quant à la constipation, les lavements quotidiens et l'usage "intermittent" d'une poudre laxative (à base de lactose, hydrate de magnésium, crème de tartre, soufre précipité, poudres de séné, de badiane et de réglisse), triomphent ordinairement de ses formes les moins compliquées. L'hydrothérapie et l'électrothérapie viennent à bout des états nerveux. Quant aux affections gynécologiques proprement dites, elles requièrent toujours les soins précoces et précis du spécialiste.

Les déviations de la nutrition et l'action des toxines élaborées dans l'intestin modifient le teint désavantageusement. On sait avec quelle facilité la peau des prédisposées réagit à l'ingestion de certains aliments: cérévisses, moules, fraises, asperges, etc. et l'on s'explique ainsi comment les troubles digestifs jouent si souvent un rôle primordial dans les imperfections du visage. Les insuffisances et les congestions du foie entraînent plus spécialement l'acné, l'eczéma, les dartres urticariennes, et il suffit parfois, de pousser à l'élimination de l'acide urique pour obtenir de superbes résultats curatifs, sans le secours d'aucune médication locale. Il est bon, cependant, de savoir se méfier des lésions d'organes qui retentissent sur la circulation du visage; on soignera attentivement les yeux, le nez, la gorge, les dents et les oreilles.

Lorsque le teint est congestionné, il faut le matin et le soir, un lavage à l'eau chaude, suivi immédiatement d'une lotion froide à l'eau distillée d'hamamelis. Si la peau est grasse, on mettra sur la serviette humide quelques gouttes d'un mélange de teinture de savon et de liqueur d'Ilo Imann; si elle est sèche un mélange de teinture de quillaya, glycérine et huile de paraffine. A propos du savon toutes les peaux grasses et faciles à encrasser sont obligées de s'en servir: rien de mieux n'existe pour désagréger les corps gras combinés aux poussières et aux albuminoïdes. Le savon alcalin au borax, les savons au naphthol, au formol, au thymol, nous rendent dans ces cas, des services appréciables. C'est ainsi que le savon au formol durcit les épidermes mous et sensibles et préserve de certains érythèmes, en tannant, en quelque sorte, les cellules superficielles, préalablement stérilisées. Il faut fuir comme la peste les savons mal combinés qui laissent sur le visage leur lessive alcaline caustique, dissolvante et destructive: une peau dure, sèche, rugueuse et sans souplesse, l'apparition de rides précoces et le nettoyage toujours imparfait, telles sont les funestes conséquences de ces préparations, parfois exquises comme parfum et d'un prix très élevé. L'hygiéniste a le devoir de prévenir contre leur emploi les coquette, qui s'imaginent toujours excellent ce qui coûte cher à la bourse. Les savons médicamenteux les plus recommandables sont: le sulfureux, pour les acnéiques (points noirs) et les séborrhéiques; le boraté, le chloraté

Oh! le gros chagrin qu'un chagrin d'amour; aussi il en est qui ne s'en consolent jamais, surtout s'il s'agit d'un premier amour: Oh! celui-là il est profond et il doit toujours occuper une place de prédilection dans un cœur sensible.

Mais le plus souvent on se console assez facilement d'une déception d'amour, et le cœur qui semblait devoir rester à jamais fermé, est bientôt prêt à s'ouvrir pour recevoir un nouvel hôte.

Oui, une femme intelligente sera heureuse d'avoir pour époux un homme d'intelligence supérieure, pourvu qu'il ait assez de délicatesse pour ne pas trop faire sentir sa supériorité, et s'il possède en même temps l'intelligence du cœur: Alors il fait bon sentir près de soi un appui dans les moments difficiles, un soutien dans les épreuves de la vie, en un mot un confident dans les bons comme dans les mauvais jours.

Raphaëla

La Saison du Givre

Quand le seigneur Hiver arrive parmi nous pour y faire son séjour, il se plaît à transformer la nature de chez nous en un magnifique pays blanc où, à chaque pas, nous rencontrons des décors vraiment féériques.

C'est le froid, le froid sec, clair et brillant; c'est la neige si blanche, si pure, si étincelante sous les rayons du soleil. Le grand ciel bleu semble recouvert d'un diaphane voile d'argent fin et la terre d'un riche tapis de diamants et de perles... C'est le givre, ce délicat artiste de nos fenêtres, le givre dessinant sur les vitres mille choses jolies... Oh! oui que de jolies choses!... Montagnes de glaces, clochers élanés, tours couronnées de neige sur les bords d'un lac qui miroite et étincelle... Ou encore: palmes superbes enlaçant d'étranges fleurs tout immaculées, oiseaux blancs aux ailes givrées, forêts éblouissantes, miniatures d'étoiles et... que sais-je?

Il n'y a pas que nos regards qui soient charmés en hiver; connaissez-vous cette petite musique que l'on entend au loin? Drelin... drelin... C'est la chanson des grelots, c'est leur voix argentine qui résonne sur les roches blanches et dont les notes joyeuses s'éparpillent autour des sapins aux aiguilles poudrées de frimas...

Et le soir? Oh! comme ils sont poétiques les soirs d'hiver de chez nous! A l'heure où l'Angelus égrené ses notes harmonieuses sur la paisible campagne, le pur croissant de la lune glisse sa douce lumière sur toutes choses, les tremblantes étoiles lui font cortège et, dans la nuit bleue, des centaines de fumées blanches montent en spirale de toutes les cheminées... "Marcelle."

Noirvèle recrue.—"Sergent, j'aimerais bien avoir une paire de bottines neuves."

Le sergent.—"Tes autres sont-elles usées?"

Recrue.—"Usées! Grands dieux! Mes semelles sont tellement minces que je puis marcher sur] un cigare et dire s'il est à pile ou face."

LE PARFUM est né dans son sein LE THÉ KING COLE

La brise pure et parfumée de la montagne, une opulence de rayons dorés de soleil ont produit la qualité qui a été emprisonnée hermétiquement pour votre plaisir. Votre épicer peut vous en fournir.

DELICIEUX ~ LA SAVEUR VOUS ENCHANTERA

et le salicylé, pour les épidermes végétants, chagrinés, en proie aux roussure; les savons au goudron, au coaltar, à la résorcine, à l'ichthyol, au naphthol et à l'acide phénique, pour les peaux couperosées, eczémateuses, congestives, herpétiques, urticariennes, psoriasiques, etc....

Les essences antiseptiques les plus agréables et les plus stables qu'il est loisible d'ajouter à la préparation de savons de toilette sont: le géranium, la verveine, la lavande, le thym, le romarin, la sauge, l'eucalyptus, le petit-grain, la reine-des-près, les résines de benjoin, tolu, baume du Pérou, myrrhe, opopanax; huile de houleau et huile de cèdre, l'essence de santal, etc....

Pour conserver un visage jeune, il faut, le soir, masser le visage perpendiculairement aux parties ridées, en employant la préparation qui convient le mieux au grain épidermique. On fait, ensuite, dix à

quinze minutes d'électricité (courants intermittents), en évitant de faire rougir la peau: pour cela, on ne dépassera pas quelques milliampères et l'on variera, fréquemment, la place des électrodes. Le massage vibratoire, et ce que certains spécialistes nomment le "tapotage en tourbillon", donnent aussi quelques résultats contre les rides précoces, alors qu'il suffit de réveiller la contractilité des fibres musculaires lisses sous-jacentes au derme (première période des rides) C'est un moment fugitif, dont il faut profiter.

Un vieux colonel anglais répondait aux attaques portées sur le climat de l'Inde. "C'est absurde, mon cher monsieur," disait-il. "absurde! C'est le meilleur climat qui soit, mais chaque année il nous arrive une bande de jeunes greluons qui ne savent pas en profiter. Ça mange, ça boit, et ça boit et ça mange, et puis ça meurt, et puis ensuite ça écrit à leurs parents et amis que c'est le climat qui les a tués. C'est absurde, monsieur absolument absurde."

Jeune fille.—"At ames-tu?" Etudiant.—"Fais pas la folle! Pourquoi penses-tu que je t'ai payé un "Coca-Cola" la semaine dernière."

Les meilleurs sentiments de l'homme sont ceux où le moi n'a pas de place. —Lacordaire.

POUR LES FETES Garnissez votre table des fameux PAINS et PATISSERIES de Pain au Lait—Pain Parisien—Pain de Son—Rolls etc. Plum-Pudding Gâteaux de toutes sortes Pour être servis en temps donnez vos commandes de bonne heure à nos 1 vœurs, ou par téléphone: 321W. Une de nos DIX voitures passe à votre porte. LA BOULANGERIE MODERNE Enrg. 47, rue Volontaire

Le Cadeau qu'appréciera votre épouse Au temps des Fêtes, les cadeaux se donnent par milliers, mais combien peu sont pratiques et font réellement plaisir. Les Fourrures ont toujours le premier choix et, à les porter le plaisir est toujours nouveau. Donnez-en à votre épouse et à votre grande fille, elles ont bien gagné cela. Le grand choix que nous avons des plus belles fourrures, SEAL CHAPAL, HUDSON SEAL, MOUTON DE PERSE, RAT MUSQUÉ, ECUREUIL, VISON, LOUTRE, Etc. peut répondre à toutes les convoitises. Ajoutons que la coupe et le fini des FOURRURES ROCHIELEAU sont souvent imités mais jamais égalés. Avant de vous décider à acheter, venez voir nos modèles. Ovide Rocheleau Marchand de Fourrures 30, RUE HART, LES TROIS-RIVIERES.

NOËL et JOUR DE L'AN Petits et grands, tout le monde y pense. C'est le temps des belles étrennes, des cadeaux précieux. Pour faire des heureux pas n'est besoin de chercher longtemps. La Librairie St-Joseph, 3, rue Hart, expose toute une série de motifs religieux que sauront apprécier vos amis. Le choix n'est pas embarrassant, tout est beau. L'IMPRIMERIE ST-JOSEPH 3, RUE HART, LES TROIS-RIVIERES.

INSTITUTRICES ALMANACH 1927

L'action Sociale Catholique de Québec publie chaque année un superbe almanach, véritable album de choses canadiennes. 100 pages de texte. Sujets divers, illustrations nombreuses et choisies, portraits, dessins, variétés, bons mots. Attrayant et intéressant pour tous. Prix \$0.50, par poste, \$0.60. Aubaine. Sur réception de \$1.00 nous adresserons franco aux institutrices les années 1927-26-25, avec un assortiment d'images en plus. Adresse:

Le Secrétariat des Oeuvres 105, rue Ste-Anne, Québec 9-16-23-30-4

NE SOUFFREZ PAS INFORMEZ-VOUS SUR CETTE SCIENCE SUR LA CAUSE DES MALADIES DR. CHARLES KAY 148 Notre-Dame Tél. 2189

Courriers de Grand'Mère

Au Conseil Municipal

Une séance régulière de notre conseil municipal vient d'avoir lieu sous la présidence de Son Honneur le Maire J.-Ed. Guibord et à laquelle furent présents, MM. les échevins J.-O. Pelletier, Georges Trotter et Arthur Surprenant. Lecture est faite d'une lettre de M. J.-T.-A. Melançon, manufacturier de tuyaux en béton, de cette ville, relativement aux tra-

vau d'égout projetés pour 1927. Cette question est laissée pour étude et rapport du Gérant et la Cité, M. J.-A. Bernier. Lettre de M. J.-A. Bernier, géant, et rapport au sujet du coût des travaux de sondage faits par la Fondation Co., en 1923 au site du pont projeté sur la rivière St-Maurice. Lettre de M. Art.-L. Desaulniers, M.P., pour Champlain, et réponse du sous-ministre des postes au sujet de l'installation de boîtes postales en différents endroits de la cité. Le Département des postes fera enquête sur ce sujet et se rendra tout probablement aux désirs du conseil.

Demande de M. Doris Grenier,

propriétaire de l'Hôtel Frontenaie, situé voisin de l'Hôtel de Ville, concernant le chauffage de son établissement par le surplus de vapeur du système de chauffage de la ville. Cette demande est rejetée.

Lettre du Sous-Ministre des Affaires Municipales de Québec, informant le conseil de l'adoption par le Lieutenant-Gouverneur, en conseil, du Règlement No 251 au sujet de certains avantages faits à la Empire Shirt Mfg Co.

Lettre de M. Willie Grant, M. P.P. pour Champlain, et de l'Hon. Ministre des Travaux Publics à Québec, au sujet de la question projetée du pont. Ces Messieurs se déclarent prêts à appuyer le projet de tout leur prestige.

Lettre de l'assistant-Procureur Général, au sujet de la nomination d'un Recorder, notifiant le conseil que le Recorder actuel, M. Lefebvre aura à se nommer un substitut au cas d'absence pour un temps limité ou de donner sa démission au cas d'absence définitive de la ville.

Une résolution fut alors votée requérant le Recorder de nommer un recorder-suppléant durant son absence afin que les affaires de la Cour se transigent régulièrement.

Lecture d'une lettre de M. Art.-L. Desaulniers, M.P., au sujet de la navigation sur la St-Maurice. Le conseil vote alors une résolution autorisant le secrétaire-trésorier à demander au secrétaire de la St-Maurice River Boom & Driving Co., de convoquer une séance spéciale des directeurs de la dite compagnie avant le 15 décembre courant pour prendre en considération la demande du conseil municipal de Grand'Mère, relativement à l'ouverture de la navigation sur la rivière St-Maurice entre Grand'Mère et La Tuque.

Lettre de M. Philippe Foster, au sujet de l'entretien de l'abattoir. Sous considération.

Requête des contribuables propriétaires de la rue St-Georges, relativement au prolongement des travaux d'égouts sur la dite rue. Soumise au Gérant pour étude et décision.

Le Gérant est autorisé à acheter et faire installer des compteurs électriques et transformateurs nécessaires à l'opération de l'Empire Shirt Mfg. Co.

Le conseil permet à M. Adam Alarie de laisser déposer des vidanges fournies par la Cie Laurentide à l'arrière de sa propriété pourvu qu'il se conforme aux règlements de la ville concernant le recouvrement de ces vidanges.

On vote l'adoption d'une résolution autorisant le Gérant de la cité et les membres du Comité des finances à faire les transactions nécessaires à l'ouverture de la rue St-Jacques jusqu'aux limites de la ville.

Le secrétaire de la Chambre de Commerce M. C.-E. Paquet donne lecture au conseil de la correspondance échangée entre le Comité du pont, de la dite Chambre et le Député de Champlain au Provincial, M. Willie Grant, l'Hon. Ministre des Travaux Publics, à Québec, M. Galipeault et M. Ivan-E. Vallée, Ingénieur en chef du Département des Travaux Publics et M. F.-A. Sabatton, Vice-Président de la Laurentide Co., au sujet des travaux projetés du pont. La résolution suivante est alors votée: "Que le conseil municipal de la Corporation de la Cité de Grand'Mère se déclare en faveur du site actuel de la traverse sur la rivière St-Maurice à Grand'Mère pour l'érection d'un pont vu que cet endroit rencontre l'approbation de presque la totalité de la population de la ville de Grand'Mère et que ce conseil suggère à la Chambre de Commerce de travailler dans le sens d'obtenir un pont à cet endroit de concert avec le site suggéré par le conseil."

Copies de cette résolution seront envoyées à MM. Desaulniers, M.P. Willie Grant, M.P.P. l'Hon. Antonin Galipeault et la Chambre de Commerce de Grand'Mère.

Une belle fête religieuse

A l'occasion de la fête de l'Immaculée-Conception, il eut de belles cérémonies religieuses auxquelles prirent part toutes les jeunes filles de la paroisse faisant partie de la Confrérie des Enfants de Marie. A la messe de 7.15 hres, il y eut communion générale des Enfants de Marie et messe dite par leur aumônier, M. l'abbé H. Rivard, avec magnifique programme de chant et de mus que par la Chorale des Enfants de Marie.

Dans la soirée, à sept heures, il y eut cérémonie de réception de 29 jeunes filles dans la confrérie, cérémonie qui fut des plus importantes et qui fut présidée par M. l'abbé Rivard, Chapelain. Il y eut sermon de circonstance par M. l'abbé Dominique Grenier, vicaire à St-Bernard de Shawinigan.

A St-Jean-Baptiste, il y eut à deux heures de l'après-midi, une belle cérémonie spéciale pour les Dames et jeunes filles de la paroisse et sermon de circonstance par M. l'abbé E. Lamy, aumônier du Collège.

L'Œuvre de la protection de nos forêts en 1926.

Statistiques touchant la Région du St-Maurice.

M. Elwood Wilson, Ingénieur en chef du Département Forestier de la Cie Laurentide, de Grand'Mère nous transmet les statistiques suivantes touchant l'œuvre accomplie par la St-Maurice Forest Protective Association durant l'année 1926. Ces chiffres sont éloquentes et parlent par eux-mêmes.

Cette Association peut se vanter d'avoir eu dans l'année qui vient de se terminer le plus grand succès depuis sa fondation. Ses opérations ont couvert environ seize mille milles carrés dans la vallée du St-Maurice, et ses membres sont tous possesseurs de limites à bois dans cette région. Son Gérant est M. L. Judson.

Cette association possède 10 tours d'observation, bâties presque totalement en acier, mesurant approximativement de 60 à 80 pieds de hauteur et disséminées un peu partout dans la forêt de manière à ce que tout feu de forêt puisse être aperçu de deux ou trois tours à la fois afin d'en localiser le mieux l'endroit. On garde des gardes-feux dans ces tours du premier étage de chaque année jusqu'à la fin de la saison sèche. Seize cents milles de réseaux téléphoniques ont été bâtis et gardés en bonne condition afin de permettre aux gardes-feux qui sont dans les tours d'observation d'aviser les quartiers-généraux de l'association de la découverte de tels feux de forêts dans le plus bref délai possible. Ces lignes téléphoniques servent aussi aux compagnies de bois intéressées pour leurs opérations de coupe, etc.

Durant la saison qui vient de se terminer on a constaté que 90 acres seulement de bois avaient été rasés par l'incendie, la plus forte partie de ces limites n'étant pas très riches en bois de construction ou de pulpe, ce qui peut être calculé comme un vrai succès dans notre région; seulement que 30,000 acres ont été rasés par l'élément destructeur dans toute la Province.

L'Association a employé durant la saison dernière un Gérant, quatre chefs inspecteurs; 16 inspecteurs; 15 assistant-inspecteurs; 80 préposés aux tours d'observations; 40 hommes de patrouilles sur les routes; 60 hommes gardiens de forêts; 50 hommes préposés à l'entretien et l'installation des lignes téléphoniques; et 5 commis, opérateurs du "central" de téléphone inclus.

Il est à noter qu'aucun feu de fo-

rêt n'a été allumé par nos colons, l'été dernier.

La plus grande partie de ces feux furent allumés par des contracteurs de bois, chasseurs, amateurs de pêche ou autres voyageurs dans les bois. Le nombre de permis issus pour voyager dans le bois fut de 8800 comparés à 6600 en 1925 et 4900 en 1924, le nombre de personnes qui ont visité nos forêts de la Vallée du St-Maurice en 1926 y compris les employés des chantiers de compagnies, nos sportsmen et autres fut de 33,000.

Les Quilles

L'équipe de quilles Lévis, de la Ligue Provinciale de quilles des Chevaliers de Colomb a facilement vaincu notre équipe locale des Chevaliers de Colomb dans les trois parties jouées récemment en notre ville sur les allées de M. Lampron.

La soirée fut présidée par le Grand Chevalier de notre conseil local; M. J.-O. Pelletier, et une grande foule de membres de notre conseil assistaient.

Nos joueurs ne paraissaient pas en verve ce soir-là, mais plusieurs d'entre eux firent cependant bonne figure. Les visiteurs obtinrent un surplus de points de 231 dans les trois parties, ils ont admirablement bien joué et se sont attirés de nombreux applaudissements.

Immédiatement après les parties, il y eut réception par nos Chevaliers de Colomb où un lunch fut servi, puis les visiteurs se dirigèrent vers Shawinigan et Trois-Rivières.

M. M. Pelletier et M. le Notaire Desroches, Grand Navigateur du Quartier degré, de Grand'Mère, ont promis d'accompagner notre équipe quand elle ira visiter le Lévis et le Québec.

M. Desroches a même promis de donner un superbe prix aux vainqueurs de cette rencontre.

Deux prix furent donnés par notre équipe aux deux meilleurs compteurs de l'équipe des visiteurs durant la soirée, et furent décernés à MM. L. Roberge et H. Rhéaume.

Cette rencontre de nos joueurs avec le Lévis marquait l'ouverture de la Ligue Provinciale de Quilles des Chevaliers de Colomb. Malgré leur dur blanchissage, nos gars ne sont pas abattus et espèrent se reprendre lors de leur voyage à Lévis. X. Duguay fut notre meilleur marqueur de la soirée en enregistrant 525 points dans les trois parties, suivi de près par Garceau.

Tous les joueurs du Lévis, à part Carrier comptèrent plus de 500 points, c'est dire qu'ils jouèrent gros jeu du commencement à la

fin de la soirée.

Voici le détail du score:—

LEVIS

Jl. Rhéaume	192	174	201	567
A. Rhéaume	175	165	175	515
L. Carrier	127	185	168	480
H. Verreault	165	195	176	536
L. Roberge	180	213	193	586
	839	932	913	2684

CHEVALIERS DE COLOMB GRAND'MÈRE

E. Duguay	171	141	191	503
Garceau	178	168	167	513
Lahaie	111	149	157	417
X. Duguay	159	177	189	525
Émile Roy	161	183	151	495
	780	818	855	2453

Notre équipe locale le Chevalier

de Colomb, de la Ligue Provinciale de Quilles des Chevaliers de Colomb jouera les parties suivantes, d'ici la fin de la saison.

INTERNATIONAL PAPER CO.

New York, 24 novembre 1926
Le Bureau des Directeurs ont déclaré un dividende trimestriel de un et trois quarts pour cent (1-3/4%) sur le stock 7% cumulé préféré de cette Compagnie, et un dividende trimestriel de un et une demie pour cent (1-1/2%) sur le stock 6% cumulé préféré de cette compagnie, payable le 15 janvier 1927 aux détenteurs inscrits sur les livres le 3 janvier 1927. Les chèques seront mis à la poste. Les transferts ne sont pas fermés.
OWEN SHEPHERD,
Trésorier.



Achetez vos CADEAUX De Noël et du Jour de l'An

AU MAGASIN ARTHUR LARUE

6, RUE DES FORGES

Nous avons en magasin une foule d'articles qui se transformeront facilement en cadeaux pratiques qui seront reçus avec enthousiasme.

Notre clientèle ferait bien de venir prendre sa part des aubaines que nous offrons durant cette période. Nous serons heureux de lui faire d'utiles suggestions.

Faites vos achats à bonne heure et économisez votre argent.

CE SOIR

à l'Académie De La Salle

Rafle de

100 dindes

par

L'Association des Anciens Elèves Inc.

Appel spécial à tous les membres et à leurs amis. Pour 10 sous vous gagnerez une dinde.

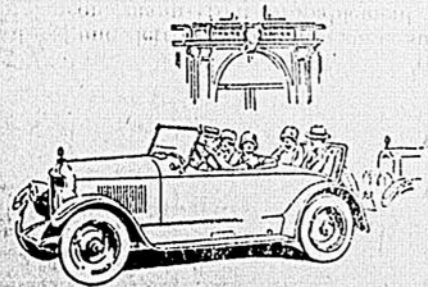


Vous êtes-vous déjà promené dans

Le Nouveau

MOON 6-60?

Si non, embarquez et vous jouirez d'une parfaite sensation de moelleux, d'aise et de sûreté que vous n'avez jamais rencontrée dans un char de moins de \$1700.



ALARIE & FRÈRE

264, rue Notre-Dame, Trois-Rivières

LORANGER

CHEZ QUI LE CHOIX D'UN CADEAU EST FACILE

GRAND CHOIX DE CADEAUX

C'est avec plaisir que nous annonçons à notre clientèle que nous avons réuni cette année un des meilleurs choix de cadeaux qu'il soit possible de trouver. Nous avons à vous offrir des cadeaux pour tous les goûts et pour toutes les bourses, pour les tout petits, pour les plus grands, pour papa et maman, pour grand-papa et grand-maman. Notre réputation d'honnêteté vous est une garantie de satisfaction, de qualité, de valeur et de bas prix.

COUPELLERIES DE CHOIX

Maman appréciera certainement une de nos coutelleries ou un service à découper. Vous en trouverez de tous les prix, à partir de la coutellerie la plus simple tout en étant de bonne qualité jusqu'à la plus complète et la plus riche. Toutes les meilleures marques en magasin.

APPAREILS ELECTRIQUES

de bonne qualité jusqu'à la plus complète et la plus riche, grille-pain, un fer à repasser, une balayeuse, un fer à friser ou un percolateur, constitue un cadeau toujours agréable aux Dames. C'est le cadeau pratique par excellence qui trouve un usage quotidien. Venez examiner nos assortiments et vous trouverez certainement ce qui vous conviendra au prix que vous aviez l'intention de payer.

NOTRE RAYON DES JOUETS

Notre rayon de jouets est toujours complet comme par les années passées. Nous avons une infinité de jouets mécaniques qui feront la joie des petits et des quantités de jouets plus pratiques qui feront le plaisir des plus grands. Nous sommes organisés pour servir rapidement et faire une prompte livraison si désiré.

GRANIT ET ALUMINUM

Notre étalage de granit et d'aluminium vous suggérera certainement toute une série de cadeaux pratiques à faire. Ce sont des cadeaux qui trouvent une utilité générale, qui sont toujours appréciés et sont à la portée de toutes les bourses.

ARTICLES DE SPORT

Les jeunes gens aiment tous les sports. Leur donner un article de sport à Noël ou au Jour de l'An, voilà qui répondra à leurs désirs et leur permettra de s'amuser royalement tout en fortifiant leur santé. Ne manquez pas de venir voir nos étalages.

OUTILS

Tous les hommes aiment les bons outils. Nous en avons de tous les genres et pour répondre à tous les besoins de l'automobiliste comme de celui qui aime à faire oeuvre de ses mains dans la maison et autour.

J.-B. LORANGER

48, rue Des Forges,

Quincaillerie et Ferronnerie, Tél. 93

Trois-Rivières.